

FICHE DE PRESENTATION

1. Géopolitique de l'Atlantique
2. Capitaine de corvette (Marine), PROVOST-FLEURY Arnaud
3. 29 février 2000
4. Division B, groupe B1
5. Mémoire de géopolitique
6. Si le nom d'Atlantique sous-tend une certaine unité, il faut au contraire observer que cet océan cache une grande complexité. Tout à la fois espace d'échanges et zone de fractures, l'Atlantique offre un champ d'expression à des géopolitiques nombreuses et variées.

Ne pouvant rentrer dans tous les détails d'une si vaste zone en une trentaine de pages seulement, ce mémoire s'efforce en revanche d'en faire comprendre les grandes lignes et les ressorts géopolitiques principaux. Pour ce faire il aborde successivement, après un bref résumé des fondements historiques, les grandes constantes physiques, humaines et économiques, puis les principales dynamiques géopolitiques à l'œuvre dans la zone.
7. Mots clés : Atlantique, Antarctique, Amérique, Afrique, Europe, marine.



MEMOIRE DE GEOPOLITIQUE

-oOo-

Géopolitique de l'océan Atlantique

CC Arnaud PROVOST-FLEURY
Groupe B1

SOMMAIRE

1. INTRODUCTION.....	1
2. FONDEMENTS HISTORIQUES.....	2
1. L'ATLANTIQUE DE L'ANTIQUITÉ JUSQU'AU XV ^{ÈME} SIÈCLE	2
2. LES DÉCOUVERTES DU XV ^{ÈME} SIÈCLE	2
3. LE DÉVELOPPEMENT DU XV ^{ÈME} AU XIX ^{ÈME} SIÈCLE	2
4. L'ATLANTIQUE AU XX ^{ÈME} SIÈCLE	3
5. CONCLUSIONS	3
3. DESCRIPTION.....	4
1. DONNÉES PHYSIQUES DE BASE	4
1.1. <i>Le 2ème océan du monde</i>	4
Une forte extension du Nord au Sud	4
Une zone très dégagée	4
Une ouverture vers l'est et vers l'ouest,	5
1.2. <i>Deux bassins principaux</i>	6
L'Atlantique Nord	6
L'Atlantique Sud	6
Une séparation floue	6
1.3. <i>Des bassins secondaires</i>	7
La mer Caraïbe : une zone complexe en plusieurs parties	7
La « Méditerranée atlantique »	7
Les « mers européennes » : Manche / mer du Nord, Baltique, mer du Groenland, mer de Norvège, mer de Barentz	7
1.4. <i>Météorologie et océanographie</i>	8
2. DONNÉES HUMAINES.....	9
2.1. <i>Différences ou unité ?</i>	9
L'unité atlantique.....	9
Le cas de l'Afrique	10
2.2. <i>Démographie et problèmes de minorités</i>	11
L'Afrique.....	11
L'Europe et l'Amérique du Nord	12
L'Amérique Latine	13
3. DONNÉES ÉCONOMIQUES.....	14
3.1. <i>Les disparités économiques</i>	14
La pauvreté.....	14
La faim	15
L'émigration économique.....	15
3.2. <i>Les richesses présentes dans la zone</i>	15
Richesses maritimes	15
Richesses terrestres	17
La proximité de l'Antarctique	18
3.3. <i>Les richesses circulant dans la zone</i>	19
Le trafic maritime	19
L'importance des flottes marchandes	19
Le trafic aérien	20
Les échanges « sous-marins ».....	20
4. ORGANISATIONS ET PUISSANCES RÉGIONALES.....	20
4.1. <i>Une puissante organisation de défense au nord : l'OTAN</i>	20
L'OTAN et les autres marines en Atlantique	20
L'absence d'organisation de défense en Atlantique sud	21
4.2. <i>De nombreuses organisations non militaires</i>	21
Une organisation européenne aboutie : l'Union Européenne.....	21
Les organisations nord et sud-américaines : l'ALENA, le CARICOM, le MERCOSUR, la Communauté Andine.....	21
Les organisations africaines : OUA, CEDEAO, SADC, UDEAC.....	22
5. CONCLUSIONS DESCRIPTIVES.....	22
4. PRINCIPALES DYNAMIQUES GÉOPOLITIQUES À L'ŒUVRE DANS LA ZONE.....	23
1. MONTÉE PUIS REcul DE L'EX-URSS.....	23

1.1.	<i>L'ascension soviétique</i>	23
1.2.	<i>Le déclin et le retrait</i>	23
2.	L'INFLUENCE DOMINANTE DES ETATS-UNIS EN AMÉRIQUE LATINE ET CARAÏBES	24
2.1.	<i>Hier, la lutte contre le communisme</i>	24
2.2.	<i>Aujourd'hui, la lutte contre la drogue</i>	25
2.3.	<i>La recherche d'un espace de libre échange hémisphérique</i>	25
3.	UN ACTEUR HISTORIQUE, L'EUROPE	25
3.1.	<i>L'Europe en Atlantique</i>	26
3.2.	<i>La présence française</i>	26
3.3.	<i>La présence britannique</i>	26
4.	L'AMÉRIQUE DU SUD	27
4.1.	<i>Logique des antagonismes internes</i>	27
4.2.	<i>Relations avec les USA</i>	28
	Caraïbes et Mexique	28
	Cône sud	28
4.3.	<i>Géopolitiques propres à trois grand acteurs : le « triangle ABC »</i>	29
	Le Brésil	29
	L'Argentine	29
	Le Chili	30
5.	LES VISÉES SUR L'ANTARCTIQUE	30
5.1.	<i>Les moratoires</i>	31
5.2.	<i>Les revendications sous-jacentes intéressant la zone</i>	31
	Position chilienne	31
	Position anglaise	31
	Position argentine	31
	Règlement actuel du différend des îles du canal de Beagle	31
6.	DE RARES ACTEURS AFRICAINS	32
6.1.	<i>Le Maroc</i>	32
6.2.	<i>Le Nigeria</i>	32
6.3.	<i>L'Afrique du Sud</i>	32
5.	CONCLUSION	33
	ANNEXE A : BIBLIOGRAPHIE	A1
	ANNEXE B : CARTES	B1

1. Introduction

Hier d'illustres marins s'élançaient à travers l'Atlantique en quête d'horizons nouveaux pour le compte des couronnes européennes. Aujourd'hui, la documentation sur ce théâtre est éclatée et les ouvrages de synthèse rares. Comparativement à d'autres océans, on parle peu de l'Atlantique en tant que tel, alors qu'il est à notre porte. A-t-il donc perdu tout intérêt géopolitique pour l'Europe ? Cela est-il généralisable à l'ensemble des pays qui le bordent ou y agissent ?

A ces questions on peut apporter une réponse assurément négative. Si son nom sous-tend une certaine unité, il faut au contraire observer que cet océan cache une grande complexité. Tout à la fois espace d'échanges et zone de fractures, l'Atlantique offre un champ d'application à des géopolitiques nombreuses et variées.

Il serait trop ambitieux de rentrer dans tous les détails d'un si vaste ensemble en une trentaine de pages. Ce mémoire s'efforce en revanche d'en faire comprendre les grandes lignes et les ressorts géopolitiques principaux. Pour ce faire il aborde successivement, après un bref résumé des fondements historiques, les grandes constantes physiques, humaines et économiques, puis les principales dynamiques géopolitiques qui y sont à l'œuvre.

2. Fondements historiques

L'histoire du théâtre Atlantique est marquée par une succession de temps forts et d'éclipses. Le XV^{ème} siècle constitue une période charnière.

1. L'Atlantique de l'Antiquité jusqu'au XV^{ème} siècle

L'Antiquité voit la connaissance de l'Atlantique limitée à l'horizon prolongeant immédiatement les « Colonnes d'Hercule ». Franchissant régulièrement le détroit de Gibraltar, un commerce maritime assez soutenu anime les eaux baignant les côtes de la « Méditerranée atlantique ». Quelques excursions, phéniciennes et même chinoises, sont tentées vers le sud, mais restent accrochées au continent africain.

Jusqu'au quinzième siècle, la connaissance de cet océan se borne donc à celle des zones côtières. Les découvertes antérieures du Groenland et de Terre Neuve, faites par les moines irlandais du IX^{ème} siècle puis les vikings du X^{ème} siècle, ont sombré dans la légende. Les Açores et les Canaries marquent donc, depuis le XIV^{ème} siècle, l'extrême limite ouest du monde connu.

2. Les découvertes du XV^{ème} siècle

Rendue possible par les progrès de la navigation, vient au XV^{ème} siècle l'ère des découvertes et des empires pour les européens. Animés par la quête de puissance et de richesse, la dynamique d'évangélisation, ou plus simplement le goût de l'aventure, quelques grands navigateurs reconnaissent de 1488 à 1534 les limites de cet océan.

Les Portugais sont les premiers, avec Bartolomeo Diaz, à doubler le cap de Bonne Espérance en 1488. Une bulle papale leur assure plus tard une certaine hégémonie sur la route du Sud.

Les Espagnols viennent ensuite. Battus au sud, ils s'élancent à l'ouest et Christophe Colomb bute sur l'Amérique en 1492. Trente ans plus tard, en 1520, le portugais Magellan réussira, toujours pour le compte de l'Espagne, à réaliser le rêve de Colomb en découvrant le passage vers le Pacifique par le sud du continent.

Tandis que les souverains de la péninsule ibérique s'installent en Amérique Centrale et du Sud, les Français rongent leur frein. Il faut attendre les expéditions de Jacques Cartier, à partir de 1534, pour que s'implantent les premières colonies en Amérique du Nord.

3. Le développement du XV^{ème} au XIX^{ème} siècle

De barrière infranchissable qu'il était précédemment, l'Atlantique devient un lien primordial entre les deux rives : voie d'enrichissement des grandes puissances d'Europe, et voie de peuplement du nouveau continent par une émigration volontaire ou forcée.

Les influences s'expriment de façon différenciée selon les pays. Ainsi, les Portugais, de tradition maritime, s'attachent plutôt à mettre en place des comptoirs et se limitent aux franges côtières. En revanche, les « conquistadores » espagnols, motivés plutôt par une exploitation économique efficace des terres nouvellement découvertes, pénétreront profondément le continent sud-américain. Le très important traité de Tordesillas départage en 1506 les zones d'influence respectives des deux couronnes. La limite se situe sur le méridien passant 370 lieues à l'ouest des Açores ; les Portugais se tiendront à l'est, et les Espagnols à l'ouest. Mais l'imprécision de la lieue ne videra pas la totalité des querelles.

Les immigrations se différencient elles aussi, dans les origines, les époques et les destinations. L'Amérique Centrale et du Sud se peuple d'immigrés volontaires, espagnols et portugais au XVI^{ème} siècle. Puis l'Amérique du Nord accueille Français et Anglais au

XVII^{ème} et XVIII^{ème} siècle. Arrivent ensuite au XIX^{ème} siècle les Allemands, Italiens, Polonais et slaves. L'Amérique se peuple aussi d'immigrés forcés en provenance d'Afrique : l'esclavage débute dès 1517 et se poursuit jusqu'au XIX^{ème} siècle.

Les Français, bien implantés sur les rives du Saint Laurent dans la partie la plus riche économiquement parlant, auront cependant le malheur de n'être pas aussi nombreux immigrants que leur rivaux d'outre-Manche. Mais comme le remarquent MM. Thual et Chauprade ¹, il est vrai qu'au XVIII^{ème} siècle, la pauvreté relative de l'Angleterre par rapport à la France rend ses ressortissants plus enclins que les nôtres à s'expatrier. Ainsi, bien que ses ressortissants canadiens conservent leur langue et leur religion catholique, la France cédera la « Belle Province » en 1763 par le traité de Paris.

4. L'Atlantique au XX^{ème} siècle

Le percement des canaux de Panama en 1914 et Suez en 1869, marque un certain déclin de l'Atlantique Sud, dont les grands courants d'échange maritime se trouvent alors détournés pour un temps.

Les deux guerres mondiales consacrent, à l'opposé, l'importance stratégique prise par l'Atlantique Nord.

Plus tard, l'accroissement quasi exponentiel des besoins en énergie et matières premières des pays de l'Atlantique Nord, et celui du trafic maritime qui permet les importations correspondantes, accentuent cette tendance. La nationalisation du canal de Suez, puis l'augmentation du tonnage des navires, ont pour effet de redorer le blason de l'Atlantique Sud.

Le XX^{ème} siècle, avec l'avènement des sous-marins lanceurs d'engins et la guerre froide, est aussi pour l'Atlantique celui de l'entrée en scène d'un acteur qui en avait été absent jusqu'alors : l'URSS. La mondialisation de l'économie y introduit aussi une notable influence asiatique.

5. Conclusions

Bon an mal an, l'Atlantique a donc été depuis le XV^{ème} siècle la principale voie maritime d'échanges entre l'Europe et le reste du monde.

Vecteur principal de peuplement du Nouveau Monde, il est devenu le bassin central des pays occidentaux, et les mondes russe et asiatique n'y interviennent que depuis peu.

¹ Cf. bibliographie, repère n°9.

3. Description

1. Données physiques de base¹

1.1. Le 2ème océan du monde

Une forte extension du Nord au Sud

L'océan Atlantique est le deuxième océan du monde par sa superficie, après le Pacifique, mais là n'est pas sa caractéristique principale. En effet, l'Atlantique, comme le Pacifique, est l'un des deux seuls océans qui s'étendent d'un pôle à l'autre. Encadré de près par deux masses continentales, il étire donc sa forme en S très allongée, sous toutes les latitudes depuis l'océan Arctique jusqu'au continent Antarctique. Ainsi pour rallier New York depuis le Cap, il faudra parcourir près de 7000 milles nautiques, soit 17 jours pour un bateau se déplaçant à 15 nœuds, alors que la moitié suffit pour le franchir d'est en ouest.

L'Atlantique est en outre le seul à présenter l'avantage supplémentaire d'ouvrir aussi facilement sur les régions polaires. Là où pour quitter par le nord le Pacifique il faut franchir la barrière des îles Aléoutiennes et le resserré détroit de Béring, l'Atlantique permet de rejoindre l'océan Arctique par plusieurs grands passages. Situés entre la Norvège et le Groenland, ils offrent une largeur minimum de 180 à 240 milles. Courant parmi les îles des Shetlands, des Féroé et de l'Islande, ils communiquent avec les différentes mers qui prolongent l'Atlantique et s'ouvrent largement sur l'océan Arctique : mer du Groenland, mer de Norvège et mer de Barentz.

A l'autre extrémité, l'ouverture sur l'Antarctique se fait sans aucune entrave physique, et dans la partie la plus large du théâtre. En fait, la séparation entre l'océan Atlantique et l'océan Antarctique ne se matérialise par aucune caractéristique géographique particulière, autre que la latitude de 60° S environ. L'appellation d'océan Antarctique traditionnellement employée par les géographes, correspond en effet aux eaux baignant le continent du même nom, sans plus de précision. En définitive, la seule donnée physique pouvant servir de référence pour la séparation entre les deux océans, reste alors la position moyenne du courant de convergence antarctique.

Une zone très dégagée

L'Atlantique peut donc se décrire comme une vaste étendue d'eau principale. Il forme aussi un théâtre particulièrement bien dégagé, sans discontinuité géographique intérieure notable.

En effet aucun passage resserré (détroit, canal) ne vient y entraver la libre circulation : la largeur la plus étroite (entre la ville de Recife au Brésil et celle de Dakar au Sénégal) dépasse en effet les 1700 milles nautiques. Dans ses parties les plus vastes (New York à Gibraltar au nord, Rio au Cap au sud), l'Atlantique s'élargit sur plus de 3000 milles nautiques, soit 8 à 9 jours pour un bateau se déplaçant à 15 nœuds.

Par rapport aux nombreuses îles situées à proximité des côtes, le domaine du grand large est presque vide : cela est particulièrement patent dans la partie nord, et à peine moins dans la partie sud.

Au nord on ne relève en effet que l'archipel des Açores situé à environ un millier de milles dans l'ouest de Gibraltar.

¹ cf. carte générale page B2

Dans le sud, les îles du grand large sont à peine plus nombreuses et constituent de véritables points clefs (on y reviendra plus loin). On trouve ainsi :

- les îles de l'Ascension et de Sainte Hélène au large du golfe de Guinée,
- le groupe d'îles de Tristan da Cunha à un bon millier de milles dans l'ouest du Cap,
- et enfin, bien à l'est du cap Horn, le groupe de Géorgie du sud, des Sandwiches du sud et des Orcades du sud.

Une ouverture vers l'est et vers l'ouest,

Très étendu en latitude et bien dégagé, l'Atlantique relie donc un grand nombre de continents et de pays, des plus septentrionaux au plus méridionaux. Cette constatation, naturelle à la lecture d'une carte, ne doit cependant pas masquer le fait que l'Atlantique s'ouvre aussi vers l'est et l'ouest, même si cela apparaît de façon moins évidente.

Ouverture à l'est

Vers l'est, l'Atlantique s'ouvre en effet plus ou moins directement et naturellement sur l'Orient. Du sud au nord, existent en effet plusieurs passages.

- La route par le sud du cap de Bonne Espérance le met en relation directe et naturelle avec l'océan Indien par un passage physiquement très ouvert. Ceci mérite cependant d'être nuancé : les conditions de navigation de plus en plus difficiles à mesure qu'on descend vers les latitudes australes, poussent à n'en utiliser que la portion nord, à proximité des côtes sud-africaines. Le passage n'est donc pas aussi large qu'il en a l'air.
- Le détroit de Gibraltar relie depuis l'Antiquité le monde Atlantique au monde Méditerranéen. Et depuis l'ère moderne, cette ouverture se prolonge plus loin, vers le Proche et le Moyen Orient grâce au percement du Canal de Suez, capable d'accueillir la plupart des bâtiments (porte-avions et superpétroliers le franchissent régulièrement).
- Notons enfin pour mémoire, qu'à l'extrême nord, l'Atlantique s'ouvre aussi sur le monde russe, et même l'Extrême-Orient, par le passage quasi mythique du « Nord-Est ». Il ne fut pratiqué que très tardivement¹ et porte aujourd'hui le nom de « Route maritime du Nord (RMN) ». Cette route, exploitable seulement durant les quelques mois d'été avec l'aide de brise-glaces, commence sur les côtes norvégiennes et longe ensuite les côtes de la CEI baignées par l'océan Arctique, pour rejoindre l'océan Pacifique via le détroit de Béring.

Ouverture à l'ouest

Vers l'ouest, l'Atlantique s'ouvre également sur le monde Pacifique par deux passages, l'un naturel au sud et l'autre artificiel près du tropique du Cancer.

- Le passage par le sud du cône américain se situe sous des latitudes particulièrement élevées et inhospitalières. Il est en fait multiple, dans la mesure où plusieurs possibilités s'offrent au navigateur. La première contourne le cap Horn par le large détroit de Drake qui sépare l'Amérique du Sud de l'Antarctique. La seconde emprunte les chenaux de Patagonie (canal de Beagle) à travers le dédale d'îles qui constituent la pointe australe du cône sud-américain.

¹ Passage du Nord-Est : la première expédition pour trouver ce passage fut effectuée par Sébastien Cabot, naturalisé britannique, en 1555. Le suédois Nordenskjöld fut le premier à réussir en 1880. Mais il fallut attendre 1932 pour qu'un brise-glaces russe, le « Sibiriakov », réussisse à le franchir sans hivernage, en un peu plus de deux mois.

- Sous le tropique du Cancer, le canal de Panama relie l'Atlantique au Pacifique depuis son percement achevé en 1914 par les Américains. Le tonnage des bâtiments pouvant l'emprunter reste cependant limité par les écluses qu'il comporte : par exemple, les porte-avions américains ne peuvent le franchir.

Des axes de pénétration continentale

Plus généralement, de nombreux fleuves offrent des axes privilégiés de pénétration de l'influence de l'Atlantique à l'intérieur même des continents qui le bordent.

- Côté américain, on mentionne notamment : le Saint-Laurent, le Mississipi, l'Orénoque, l'Amazone, et le Rio de la Plata.
- Côté européen, il s'agit principalement de l'Elbe, du Rhin, de l'Escaut, de la Seine et de la Loire.
- Côté africain enfin, on remonte en particulier le Niger et le Congo.

1.2. Deux bassins principaux

Derrière un nom qui devrait sous entendre son unité, l'océan Atlantique cache l'existence de deux bassins principaux : Atlantique Nord d'un côté et Atlantique Sud de l'autre. A chacun de ces deux ensembles correspond une réalité physique bien distincte. L'observation vaut également pour les aspects humains et économiques ainsi qu'on le verra plus loin.

L'Atlantique Nord

Au nord, les îles du large sont peu nombreuses (cf. supra). Par contre, les côtes sont souvent découpées et parsemées d'îles bordières, tant à l'est et à l'ouest qu'au sud et au nord. Elles forment autant d'escales possibles pour faciliter la traversée : Féroé, Islande et Groenland au nord, Madère, Canaries, Açores et Antilles au sud. Les mers secondaires attenantes à ce bassin fourmillent (cf. infra) et les côtes se prolongent généralement loin en mer par de larges plateaux continentaux.

L'Atlantique Nord apparaît donc comme un bassin circulaire central, entouré de multiples zones attenantes.

L'Atlantique Sud

Au sud au contraire, quelques îles du large viennent difficilement compenser le vide d'une étendue immense, baignant à l'ouest comme à l'est des côtes pratiquement dépourvues de plateau continental (plateau des Falkland excepté).

Fermé sur toute son extension en latitude, à l'ouest par le continent sud-américain et à l'est par le continent africain, l'Atlantique Sud apparaît donc comme un vaste trapèze vide, seulement ouvert à sa base et à son sommet.

Une séparation floue

Il y a donc bien non pas un, mais deux Atlantiques, et les critères de différenciation physique ne manquent pas pour les distinguer. Cependant la limite exacte entre les deux reste moins simple à définir.

On ne peut considérer que l'équateur fasse l'affaire : ici, cette ligne théorique ne correspond en effet à aucune réalité physique tangible.

La ligne courant de la pointe la plus orientale du Brésil à celle occidentale de l'Afrique ne convient pas mieux. En effet, cette ligne matérialise le rétrécissement le plus fort au centre de l'océan. Mais, elle ne tient pas compte de la continuité des côtes qui s'étendent de part et d'autre et qu'elle ne saurait que très artificiellement briser. Cette observation se renforcera lorsqu'on abordera l'aspect humain, puisque le Brésil, par exemple, se trouve à

cheval sur cette ligne, et défend une vision géopolitique de l'Atlantique Sud incompatible avec elle (cf. infra).

Monsieur Hervé Couteau-Bégarie fixe quant à lui par convention¹, le tropique du Cancer comme limite la plus adaptée. Au delà du meilleur compromis géographique physique qu'elle offre, elle correspond aussi à une séparation culturelle assez nette, ainsi qu'on le verra plus loin. C'est cette limite que nous adopterons dans la suite de ce mémoire.

1.3. Des bassins secondaires

Autour de l'ensemble formé par l'Atlantique Nord et l'Atlantique Sud, gravitent plusieurs mers ou bassins secondaires. Les géographes s'accordent cependant à considérer qu'il font partie intégrante de l'océan Atlantique au sens large.

Il s'agit de la mer Caraïbe, de la « Méditerranée atlantique » et enfin de ce qu'on pourrait regrouper sous le nom de « mers européennes ».

Les deux premiers bassins se situent à la frontière entre Atlantique Nord et Atlantique Sud, et font partie de ces deux mondes à la fois, encore qu'on puisse, toujours d'après Hervé Couteau-Bégarie, les rattacher plus particulièrement au sud. Le dernier ensemble dépend clairement de l'Atlantique Nord.

La mer Caraïbe : une zone complexe en plusieurs parties

La mer Caraïbe est un ensemble complexe qui baigne à la fois le sud des Etats Unis au nord, le Mexique et l'Amérique Centrale à l'ouest, le nord du continent sud-américain au sud, et enfin les différentes îles des grandes et petites Antilles à l'est.

Cet ensemble est complexe par la géographie :

- morcellement d'îles propices à la navigation côtière et à la dissimulation des navires, qu'il s'agisse des pirates d'hier ou des trafiquants de drogue d'aujourd'hui,
- passages resserrés entre ces îles constituant autant de discontinuités et de points clefs,
- subdivision en plusieurs mers comme le golfe du Mexique et la mer Caraïbe.

Il l'est évidemment aussi au niveau humain ainsi qu'on le verra plus loin.

Grossièrement on peut y distinguer, trois sous-zones principales : le golfe du Mexique, l'Amérique Centrale et ses abords, et enfin la mer Caraïbe bordée par ses îles et quelques pays sud-américains.

La « Méditerranée atlantique »

Cette appellation peu connue permet de désigner un sous-ensemble un peu particulier de l'Atlantique, qui présente une certaine unité historique et géographique. Il s'agit de la portion d'océan qui baigne les abords du détroit de Gibraltar à l'est, et les différentes îles qui le débordent à l'ouest : archipels des Acores, des Canaries et de Madère.

Les « mers européennes » : Manche / mer du Nord, Baltique, mer du Groenland, mer de Norvège, mer de Barentz

De nombreuses mers prolongent l'Atlantique vers le nord-est et lui offrent des ramifications irriguant une quantité de pays qui en deviennent autant de riverains.

¹ cf. bibliographie, repère n°1

La Baltique

Véritable « Méditerranée du Nord », la mer Baltique porte l'influence Atlantique jusqu'au cœur de l'Europe du Nord-Est. Au delà des pays scandinaves (Suède et Finlande), elle atteint la Pologne, les pays baltes (Estonie, Lettonie et Lituanie) et même la Russie, dont le port historique de Saint Petersburg donne sur le fond du golfe de Finlande.

Elle constitue cependant un cul de sac naturel dont l'entrée est verrouillée par les détroits resserrés, les « Belts », entre le Danemark et la Suède. Prolongés par le passage du Skagerrak entre la Norvège et le Danemark, les Belts n'ouvrent pas directement sur l'Atlantique mais sur la mer du Nord. Un cordon artificiel, le canal de Kiel, la relie également à travers l'Allemagne avec la mer du Nord. Mais compte tenu du petit tonnage admissible dans ses écluses, cette voie reste secondaire et ne rompt pas réellement l'enclavement de la mer Baltique. Renforcé par le minage facile des Belts, cet isolement la condamna à un rôle secondaire lors des deux guerres mondiales.

Mers de Norvège, du Groenland et de Barentz

On l'a vu plus haut, les mers de Norvège, du Groenland et de Barentz forment l'antichambre donnant sur l'océan glacial Arctique, et sur le monde russe.

La mer du Groenland, coincée entre le Groenland à l'ouest et le Spitzberg à l'est, l'Islande au sud et les glaces arctiques au nord, ne reste navigable que durant une courte période de l'année. Elle ne peut donc jouer un rôle majeur.

Unique accès véritable à l'Atlantique, les mers de Norvège et de Barentz constituent en revanche un cordon ombilical véritablement stratégique pour la Russie. Parcouru par une branche du courant chaud Gulf Stream qui empêche la prise des glaces, ce couloir permet en effet d'accéder aux ports de la presqu'île de Kola tout au long de l'année. Durant la bataille de l'Atlantique, Mourmansk fut ainsi l'aboutissement des convois de ravitaillement acheminés aux Russes par les alliés. C'est aujourd'hui le port principal de stationnement de la « Flotte du Nord », et plus particulièrement celui des sous-marins stratégiques russes.

Manche et mer du Nord

La mer du Nord et la Manche enfin, sont une zone de petits fonds¹, baignant la France, la Grande-Bretagne, la Norvège, le Danemark, l'Allemagne, les Pays Bas et la Belgique. Pour tous ces pays, à l'exception des deux premiers, la Manche et la mer du Nord constituent l'unique moyen d'entrer en Atlantique. Cette constatation vaut également pour l'ensemble des pays de la Baltique (cf. § La Baltique)

1.4. Météorologie et océanographie

Du fait de sa forte extension nord-sud, l'Atlantique présente une grande variété de climats, du plus tropical au plus glacial.

Son centre est occupé par une zone de forte activité orageuse, de part et d'autre de laquelle se développent les zones soumises aux alizés. En montant en latitude, on traverse une zone de calme, plus étendue dans l'hémisphère boréal qu'austral, avant d'atteindre une zone de mauvais temps hivernal en Atlantique Nord et une zone de tempêtes en Atlantique Sud.

Pratiquement, la navigation devient très difficile au nord de l'Islande en raison des glaces, et au sud d'une ligne Falkland – Le Cap au sud, en raison des tempêtes et du pack antarctique.

Longtemps déterminantes à l'époque des voiliers, ces conditions météorologiques gardent une influence certaine sur les possibilités des navires modernes, particulièrement sous les hautes latitudes.

Sur le plan océanographique, l'Atlantique reste une zone à l'hydrologie particulièrement complexe où se mêlent des eaux de densité, de salinité, et de température très différentes.

¹ « petits fonds » : expression maritime utilisée pour désigner une zone de faible profondeur.

Il y existe des parages particulièrement fréquentés et par conséquent bruyants, d'autres recouverts de glaces interdisant toute navigation de surface.

Au bilan, l'Atlantique offre donc un théâtre privilégié pour le déploiement des sous-marins : ce fut le cas pendant les deux guerres mondiales, et plus récemment durant la guerre froide, cela le reste aujourd'hui.

2. Données humaines

2.1. Différences ou unité ?

La manière dont s'est historiquement opéré le peuplement du Nouveau Monde a contribué à transformer l'Atlantique en pivot central de la civilisation occidentale. Il existe donc de ce point de vue, une incontestable unité ethnique et culturelle entre l'Europe et l'Amérique. Il faut cependant distinguer les cas de l'Amérique du Nord et de l'Amérique Latine. L'Afrique quant à elle, constitue un ensemble bien à part.

L'Atlantique réunit donc autour d'un même creuset, trois grands pôles humains, dont l'un, l'Afrique, reste très saillant par rapports aux deux autres : Europe / Amérique du Nord d'un côté et Amérique Latine de l'autre.

L'unité atlantique

Démocratie, religions chrétiennes, culture, histoire : une multitude d'éléments rapprochent Europe et Amérique.

Europe et Amérique du Nord

Parlant principalement anglais, et culturellement imprégnée par les pays d'origine de son immigration, l'Amérique du Nord entretient avec l'Europe des liens puissants. Ils ont un tropisme évident vers les Anglo-saxons en général et la Grande Bretagne en particulier. Cette dominante n'exclut cependant pas d'autres relations privilégiées.

La France, par exemple, garde un contact très important avec le Québec et a toujours eu un regard attentif aux courants séparatistes qui l'agitent. Ceci est vrai à tel point que le niveau démographique de la population francophone y doit aujourd'hui beaucoup à une immigration française toujours d'actualité. On note aussi, qu'en dehors des origines allemandes, anglaises et irlandaises largement représentées, les Etats-Unis comptent de fortes proportions d'Américains d'origine latine ou polonaise.

Cette image globale d'unité n'exclut évidemment pas des tiraillements et divergences qui, sans la remettre en cause, opposent à l'occasion les différents partenaires. Touchant le plus souvent au domaine économique où la compétition reste rude, ils peuvent aussi porter sur la culture, dans laquelle l'hégémonie du rayonnement américain devient parfois pesante.

Europe et Amérique Latine

Cette constatation faite sur l'Atlantique Nord, peut être étendue à la diagonale Europe – Amérique Latine. En effet, les immigrations espagnoles et portugaises, ont elles aussi conféré à l'Amérique Latine une forte unité linguistique et culturelle (aux minorités près, nous y reviendrons). Cette unité, qui lui vaut d'ailleurs son nom de « Latine », trouve en Europe du Sud une résonance évidente.

Il faut cependant bien reconnaître que ce lien reste moins fort que celui du Nord ; on le reverra en examinant les organisations régionales de défense. L'exemple de la guerre des Falkland en 1982 et les clivages qui se manifestèrent à l'époque, l'attestent de façon patente.

Amérique Latine et Amérique du Nord

L'unité géographique du continent et l'origine européenne commune sont des facteurs puissants de rapprochement entre les deux Amériques. Cette unité générale doit cependant être nuancée par les différences notables qui existent entre elles.

La religion (catholique au sud et protestante au nord) et les langues (hispaniques au sud et anglaise au nord) sont les plus évidentes. Elles suffisent à introduire une discrimination culturelle assez nette, qui se trouve renforcée par d'autres facteurs (cf. infra) dont l'économie n'est pas le moindre.

Le cas de l'Afrique

Contrastant avec cette belle unité, l'Afrique apparaît comme un ensemble très différencié, dont la décolonisation remonte en règle générale à moins de 40 ans. A cheval sur les deux bassins, elle recouvre en fait trois entités culturelles différentes entre elles.

Le Maghreb

La première se situe au nord du Sahara et correspond au monde maghrébin. Son influence dans la zone est ancienne, mais reste limitée aux franges côtières et à la Méditerranée occidentale. Elle constitue le principal pôle de religion musulmane du théâtre.

L'Afrique noire

La seconde correspond à l'Afrique subsaharienne noire, qui subit en son temps l'esclavage et la traite vers le Nouveau Monde. De fortes communautés noires sont donc implantées sur l'ensemble du continent américain et le bassin Caraïbe, mais il n'apparaît plus de liens directs entre elles et leur terre d'origine.

Cette zone apparaît aussi comme un morcellement d'ethnies et de religions variées. Celles-ci sont réparties entre des pays aux frontières dessinées le plus souvent par l'ancien colonisateur, et qui ne leur correspondent donc pas forcément.

Les langues officielles autrefois imposées par celui-ci demeurent toujours un des principaux facteurs d'unité nationale :

- portugais au Cap Vert, en Guinée Bissau, au Sao Tome ou en Angola,
- anglais au Sierra Leone, au Liberia, au Ghana , au Nigeria ou en Afrique du Sud,
- français presque partout ailleurs.

En fait, les relations avec « le Nord » restent fortement influencées par l'héritage du passé colonial, qu'elles soient bienveillantes ou vécues comme des ingérences. Commencée au lendemain de la deuxième guerre mondiale avec la décolonisation, la prise de conscience de leur identité par les africains se poursuit aujourd'hui, en même temps que s'affirme de plus en plus leur autonomie.

Cependant, même si depuis peu l'Afrique fait l'objet d'un optimisme plus affirmé de la part de nombreux experts internationaux, les difficultés économiques sont toujours sensibles. L'instabilité politique et le manque de démocratie sont le lot commun à beaucoup de pays. D'autres plus stables, y retombent quand se pose le problème de la succession d'anciens dirigeants, appartenant à la génération mise en place à la décolonisation, et restés au pouvoir depuis lors.

L'Afrique australe

La dernière entité correspond à l'Afrique australe, et plus particulièrement à l'Afrique du Sud. Elle demeure le seul îlot de culture occidentale sur ce continent même si les hommes de couleur blanche y sont minoritaires.

Avant que la politique d'apartheid ne l'isole complètement, des liens très forts l'unissaient à la Grande Bretagne, et plus largement à l'Europe. L'accession au pouvoir de M. Mandela en 1994, et la disparition de l'apartheid ont profondément transformé les rapports internes à ce pays. Dans ce contexte nouveau, des liens avec le monde occidental renaissent.

2.2. Démographie¹ et problèmes de minorités

L'Atlantique apparaît donc comme culturellement uni au nord et plus morcelé au sud, notamment en Afrique. L'aspect démographique vient renforcer cette hétérogénéité. La discrimination en trois grands ensembles (Afrique, Europe / Amérique du Nord, Amérique Latine) reste valable pour ce facteur aussi.

L'Afrique

L'Afrique est évidemment l'ensemble le plus exemplaire, en ce sens qu'elle constitue une masse démographique puissante, habitée par de nombreux et profonds problèmes politiques, ethniques et de minorités.

Démographie

Globalement l'Afrique, n'est pas l'ensemble le plus important en masse au monde, mais le second après l'Asie. Sur les 5,8 milliards d'habitants que compte le monde en 1997, l'Afrique en abrite tout de même 743 millions. Sur ce total, le Nigeria, véritable géant du continent, compte à lui seul environ 107 millions d'individus, soit plus de 14%.

Par contre, cet ensemble est très nettement le plus dynamique au monde. La plupart de ses pays affichent en effet des prévisions de croissance moyenne annuelle voisines de 2,5% pour les vingt ans à venir (l'Asie affiche moins de 1,5%) et la population africaine reste jeune (moins de 10% dépassent les 65 ans). Cette dynamique ne laisse pas d'être inquiétante. En effet, la population de l'Afrique subsaharienne devrait tripler d'ici à 2050 (de 600 millions à 1700 millions) passant de 10% à 14% de la population mondiale.

Les pays riverains de l'Atlantique les plus critiques dans ce domaine sont ceux de la zone centrale (Angola, République démocratique du Congo, Congo, Cameroun) et de la bande sahélienne ou de l'ouest (Mali, Niger, Burkina, Sénégal, Côte d'Ivoire, Ghana, Togo, Bénin). Cette dynamique s'appuie sur un taux de fécondité toujours supérieur à 6 depuis plus de trente ans, même s'il tend à diminuer.

La densité de la population dans les pays africains riverains de l'Atlantique reste moyenne (50 hab./km²). Cependant cette modération relative par rapport aux autres facteurs, doit être nuancée dans la mesure où elle cache une forte disparité de situation. Si les campagnes sont relativement désertes, les villes africaines, véritables mégapoles, présentent la caractéristique commune d'être surpeuplées. Les immenses bidonvilles de celles-ci étalent une misère à grande échelle et des difficultés sécuritaires certaines. Lagos au Nigeria, avec près de 10 millions d'habitants, en est un exemple criant.

Dans ce tableau, l'Afrique du Sud d'une part, et le Maghreb de l'autre, apparaissent comme des éléments plus modérés. Ainsi le taux de fécondité n'y dépasse pas 4 enfants par femme, et le taux de croissance global prévu d'ici 2020 reste inférieur à 1,5 au Maghreb et à 1 en Afrique du Sud.

Problèmes politiques, ethniques et de minorités

Homogène sur le plan du dynamisme démographique, l'Afrique reste morcelée sur le plan ethnique (cf. supra). Il en résulte de nombreuses difficultés et tensions liées à l'existence de minorités. Le facteur religieux est parfois aussi une source importante de troubles et de déstabilisation.

L'Afrique du Nord subit les conséquences d'un intégrisme musulman dur en Algérie, ou encore de tendances sécessionnistes au Sahara occidental au Maroc.

¹ Démographie, chiffres : cf. bibliographie repères n°6, 16 et 17 voir aussi cartes pages B3 et B4

L'Afrique noire abrite de nombreux conflits internes et inter étatiques : tentatives de sécession de la Casamance au Sénégal, guerres civiles récurrentes au Liberia et au Sierra Leone, guerre civile en République démocratique du Congo, guerre civile en Angola sont autant de manifestations violentes de ces difficultés.

Enfin, l'Afrique du Sud réunit quant à elle des difficultés d'une complexité rare, issues de la présence sur un même territoire de sa minorité blanche nantie et de sa majorité noire longtemps opprimée par l'apartheid.

L'Europe et l'Amérique du Nord

Comparativement à l'Afrique, l'Europe et l'Amérique du Nord présentent une démographie particulièrement faible et homogène. Les problèmes de minorités sont relativement mineurs, même si ces pays n'en sont pas tout à fait exempts, et si la fin de la guerre froide favorise la remontée de difficultés anciennes.

Démographie

La masse de la population européenne reste respectable, celle de l'Amérique du Nord aussi. Elles ont cependant la grave caractéristique d'être les moins dynamiques au monde (avec celle du Japon).

En 1997 la population européenne atteint 582 millions d'individus, auxquels s'ajoutent les 147 millions de la Russie. A la même époque, celle de l'Amérique du Nord (hors Mexique) en compte 298 millions.

Mais le vieillissement de ces populations n'a cessé de s'accroître ces dernières années. En Europe le taux de croissance annuel prévu pour les vingt prochaines années est devenu négatif. Plus de 20% des européens dépassent aujourd'hui les 65 ans et le taux de fécondité moyen tombe à 2 enfants par femme voire moins. Dans ce domaine l'Amérique du Nord est malgré tout un peu mieux lotie que l'Europe avec un taux de croissance annuel moyen à peine inférieur à 1%, mais qui doit beaucoup à l'immigration, on y reviendra.

La densité moyenne de la population est forte et homogène en Europe où elle dépasse les 100 voire 200 habitants au km², sauf dans les pays scandinaves et l'ex-URSS. En revanche, elle est faible en Amérique du Nord, mais masque la disparité entre villes et grands espaces. L'Amérique du Nord garde cependant la possibilité physique de rester une terre d'accueil pour les immigrants.

Problèmes ethniques et de minorités

La grande unité ethnique et culturelle (cf. supra) et la tradition démocratique de cet ensemble favorisent le lissage des difficultés minoritaires. Cependant, le dur conflit irlandais, maintenant en voie de résolution, est là pour rappeler qu'elles ne peuvent être éliminées en totalité. Leur résurgence ne peut donc être écartée, que l'impulsion soit donnée par l'évolution récente du contexte géopolitique mondial (fin de la guerre froide), ou par les disparités économiques.

L'Europe, tout au moins sa partie riveraine de l'Atlantique, présente à cet égard une stabilité certaine. Cependant l'influence, en Atlantique, de problèmes plus orientaux est manifeste, ainsi que l'ont montré les crises balkaniques récentes (Bosnie, Kosovo) ou plus anciennes (première guerre mondiale). A cet égard, l'éclatement de l'ex-URSS libère des tensions enfouies jusqu'alors, et constitue un puissant facteur de déstabilisation potentielle, aggravé par une situation économique catastrophique.

Il faut aussi remarquer que la forte densité de la population n'est pas non plus sans conséquence. Sans être à proprement parler surpeuplée, l'Europe reste moins bien placée que d'autres pour accueillir une forte immigration. Pourtant le niveau de vie et les conditions économiques favorables qu'elle offre sont particulièrement attirants. Elle subit

donc, dans la pratique, une immigration notable en provenance de pays moins bien lotis. Ceci explique sans doute la sensibilité particulière que ce sujet revêt dans l'opinion et la politique des pays européens.

Sur l'autre rive, l'Amérique du Nord n'est pas non plus totalement exempte de facteurs de trouble potentiel.

Ainsi que le soulignent MM. Thual et Chauprade¹, le conflit identitaire, linguistique et politique entre le Québec francophone et catholique d'un côté, et de l'autre le Canada anglophone et protestant, vit au rythme des référendums successifs sans s'apaiser réellement.

Aux Etats-Unis, le mythe du « melting pot » ne parvient pas à occulter les difficultés liées à la présence de fortes minorités : noire (12%) et hispanophone (9%). Traduisant la disparité de richesse et d'éducation qui y existent, les émeutes violentes sont, dans ce pays, récurrentes : Los Angeles en 1992, Miami en 1980 et 1989, Boston et Louisville en 1975, pour ne prendre que les plus récentes. Les Etats-Unis comptent également d'autres minorités plus faibles, qu'elles soient ethniques, comme les indiens et les chinois, ou religieuses, comme les juifs dont l'influence sur la politique extérieure du pays est notable.

L'Amérique Latine

Après de ces deux ensembles très contrastés, l'Amérique Latine montre une démographie tout à fait intermédiaire. Les difficultés ethniques ou de minorités restent faibles, par contre l'instabilité politique y est fréquente.

Démographie

En 1997, l'Amérique Latine présente en effet une masse de 490 millions d'individus dont 324 pour l'Amérique du Sud et 129 pour l'Amérique Centrale / Mexique ; le reste peuple les Caraïbes. Le Brésil avec plus de 160 millions et le Mexique avec 96 millions forment les poids lourds de la région.

La densité demeure particulièrement faible avec moins de 20 habitants au km², sauf en Amérique Centrale et dans les Caraïbes où elle peut dépasser les 200 hab./ km². Mais, à l'instar de ce qui est observé en Afrique, la faiblesse de cette moyenne ne doit pas masquer l'existence de mégapoles surpeuplées comme Sao Paulo (près de 28 millions d'habitants) ou Rio de Janeiro (près de 14 millions d'habitants). Les immenses bidonvilles de celles-ci étalent une misère à grande échelle et des difficultés sécuritaires certaines. Dans les Caraïbes, le surpeuplement et la misère vont souvent de pair parmi des populations pour lesquelles l'émigration devient alors l'unique chance de salut. Haïti en est l'exemple le plus net.

Le phénomène de l'émigration ne doit pas faire oublier que l'Amérique Latine est aussi l'objet d'immigrations toujours actuelles. On y note l'existence de minorités étrangères notables, tels que les asiatiques en général, et les japonais en particulier. L'exemple du président péruvien, M. Fujimori, d'origine japonaise est là pour le rappeler, de même que la présence d'une communauté de 640 000 asiatiques (dont environ 100 000 japonais) en 1996 au Brésil.

La dynamique reste forte avec un taux d'accroissement prévisible à vingt ans qui oscille entre 1 et 2% par an. Seuls quelques pays d'Amérique Centrale comme le Guatemala et le Nicaragua dépassent ces taux pour atteindre des chiffres comparables à ceux d'Afrique. La population reste jeune par rapport à l'Europe avec moins de 10% d'individus de plus de 65 ans, sauf en Argentine et au Chili ; mais ce chiffre tend à augmenter. La fécondité dépasse facilement les 2 enfants par femme dans l'ensemble des pays.

¹ cf. bibliographie, repère n° 9

Problèmes politiques, ethniques et de minorités

L'unité qui découle de la façon dont l'Amérique Latine s'est colonisée laisse peu de grands problèmes ethniques ou de minorités éclater aujourd'hui. A l'instar de l'Amérique du Nord, elle n'en est cependant pas totalement exempte. A ces quelques difficultés, il faut aussi ajouter la faiblesse politique de nombreux régimes en place.

Véritable mélange de cultures, le Brésil passe effectivement pour être un exemple d'intégration réussie. Il souffre tout de même quelques difficultés raciales, dans la mesure où la pyramide sociale y a assez largement tendance à refléter la couleur de la peau. Dans certains pays survient parfois une revendication de la part des populations précolombiennes. L'exemple mexicain le montre, avec la guérilla menée par le sous-commandant Marcos et son Armée zapatiste de libération nationale (EZLN) qui combat depuis 1994 pour défendre les intérêts des indiens de la province du Chiapas. Il n'est pas unique : actions d'indiens Achiars en Equateur, Chorti et Lencas au Costa Rica, ou encore Kirikatis et Guajaras au Brésil.

Enfin, l'Amérique Latine a été, et reste en bonne part une zone instable sur le plan politique, même si on peut exclure aujourd'hui de ce constat les principaux pays tels que l'Argentine, le Brésil, le Chili, le Pérou ou le Mexique. Il est d'ailleurs amusant de constater que la démocratie permet aujourd'hui à d'anciens putschistes (comme M. Hugo Chavez au Venezuela) d'accéder en douceur au pouvoir. Pour beaucoup d'autres, la faiblesse des gouvernements est patente et la démocratie appliquée de façon moyenne.

Dans l'ensemble de ces pays, démocratiques ou non, les mouvements armés restent nombreux. Ils sont idéologiques comme le Sentier Lumineux au Pérou, ou les FARC¹ et l'ELN² en Colombie, ou bien encore criminels, comme les cartels de la drogue de Cali et de Medellin, toujours en Colombie.

3. Données économiques

Cette différence géographique et humaine entre Atlantiques, Nord et Sud, se retrouve aussi sur le plan économique. La puissance reste l'apanage de l'Atlantique Nord, mais les matières premières se trouvent, ou au moins transitent, en Atlantique Sud. Celui-ci forme une artère véritablement essentielle pour les riverains de l'autre bassin. L'économie constitue donc une ligne de fracture majeure entre Nord et Sud.

3.1. Les disparités économiques³

La pauvreté

Contrastant avec l'opulence de l'Europe et de l'Amérique du Nord, les pays de l'Atlantique Sud affichent une pauvreté endémique. Dans ce domaine les progrès de l'Amérique Latine, notamment ceux du Brésil, devenu une véritable puissance régionale, sont réels et encourageants pour l'avenir. Ils ne sont pas encore suffisants. Sur l'autre rive, l'Afrique se débat toujours dans une situation le plus souvent catastrophique.

Ainsi que le souligne M. Kourliandsky⁴, l'Amérique Latine compte, en 1997, 200 millions de pauvres. Douze provinces argentines sont insolubles, 30 à 40% de leur population vivant en dessous du seuil de pauvreté, et le trafic d'enfants s'y développe. Au Brésil le travail des enfants concerne plus de 3 millions de mineurs de 10 à 14 ans. Le chômage est en progression constante.

¹ FARC : Forces Armées Révolutionnaires Colombiennes, proches du parti communiste, 12000 hommes

² ELN : Armée de libération nationale, inspiration marxiste-léniniste, 6000 hommes

³ voir cartes page B5

⁴ cf. bibliographie, repère n°2

Côté Africain, le constat est plus dramatique encore. Ainsi que le rappellent MM. Sada et Champin⁴, 50% de la population subsaharienne vivra en dessous du seuil de pauvreté en 2000.

La faim

Sous-produit de la pauvreté, la faim touche cruellement l'Atlantique Sud. Sur les 800 millions d'hommes estimés par le FAO comme souffrant de ce mal endémique, l'Afrique en compte 170 millions (près d'un quart de la population) et l'Amérique Latine 59 millions (13% de sa population).

Ce sont donc les pays présentant aussi la croissance démographique la plus galopante (cf. Démographie et problèmes de minorités) qui meurent de faim, et cela ne peut s'améliorer à horizon prévisible. En effet, comme le montre M. Chalmin¹, il n'est pas difficile de prévoir aujourd'hui que la vitesse de progression de la production se maintiendra bien en dessous de celle de l'accroissement de la population.

Les déséquilibres des approvisionnements devraient donc s'aggraver, et les échanges s'accroître en conséquence. Les importations de céréales des pays en développement devraient au minimum doubler durant la première décennie du XXI^{ème} siècle. Les prévisions de déficit céréalier à échéance 2010 produites par le FAO et la banque mondiale sont éloquentes : entre 14 et 19 millions de tonnes pour l'Afrique noire (contre 13 millions de tonnes en 1992), 25 à 28 millions de tonnes pour l'Amérique Latine (contre 13 millions de tonnes en 1992).

L'émigration économique

Compte tenu de l'instabilité politique et du manque de démocratie qui existent en parallèle, la conséquence inéluctable de tels déséquilibres réside dans la tentation de l'émigration.

En Amérique Latine, comme le fait remarquer M. Kourliandsky, elle reprend avec vigueur, notamment en direction des Etats-Unis, engendrant au passage une certaine crispation entre les gouvernements fuis et l'administration Clinton. Mais, les Etats-Unis ne sont pas les seuls à subir un tel phénomène. Le Costa Rica par exemple est un de ces pays à avoir subi une pression migratoire de la part d'un état voisin, le Nicaragua, et à se trouver contraint de prendre des mesures d'exception. Ailleurs, des péruviens tentent de fuir vers l'Argentine où se développe en conséquence une certaine xénophobie.

3.2. Les richesses présentes dans la zone²

L'espace Atlantique recèle de nombreuses richesses en matières premières, particulièrement en Atlantique Sud qui concentre une proportion conséquente de ressources.

Richesses maritimes

Ainsi que le fait remarquer M. Lacoste³, les richesses maritimes constituent en Atlantique un enjeu particulier avec la délimitation toujours délicate des Zones Economiques Exclusives (ZEE). Il faut y ajouter la gestion des ressources halieutiques par des accords internationaux.

Le problème de la délimitation

C'est en effet, la convention de l'ONU sur le droit de la mer, dite de Montego Bay (Jamaïque) qui a introduit en 1982 les très importantes notions de ZEE, et de plateaux continentaux. Depuis cette date, les états côtiers peuvent en effet revendiquer la jouissance, dans ces zones, de droits souverains et exclusifs sur l'exploitation des ressources vivantes et minérales des eaux, du sol et du sous-sol. La ZEE s'étend jusqu'à

¹ cf. bibliographie , repère n°16

² voir cartes page B6

³ cf.; bibliographie, repère n°10

200 milles nautiques au large de leur côte, l'existence d'un plateau continental pouvant porter cette distance jusqu'à 350 milles.

Le travail de délimitation juridique se fait par des négociations multilatérales, qui impliquent nécessairement que des travaux d'hydrographie approfondis soient menés au préalable. Ils sont longs et coûteux, et emploient des moyens modernes et performants que peu de pays peuvent s'offrir. Au bilan peu d'accords entre les différents partenaires de la zone, particulièrement au sud, sont aujourd'hui réalisés, ni même envisageables à courte échéance.

A ces difficultés de délimitation, viennent s'ajouter celles de la capacité à faire respecter le droit établi. Ici encore, il ne s'agit pas seulement de volonté, mais de disposer de moyens suffisants au regard des ambitions affichées. Simplement, pour faire respecter son exclusivité de pêche à 200 milles des côtes, dans des zones parfois difficiles (cf. para Météorologie et océanographie) il devient nécessaire de disposer d'une Marine conséquente, que peu de pays peuvent s'offrir.

On comprend aisément les difficultés qui ont cours encore aujourd'hui, pour fixer la délimitation des frontières entre ces différentes zones, et les conflits potentiels qui en découlent.

Les hydrocarbures

Dans un tel contexte, la présence de pétrole et de gaz exploitables en offshore (Mexique, Venezuela, Angola, Golfe de Guinée, Mer du nord) est de nature à exciter les convoitises et les oppositions frontalières. En effet, plusieurs facteurs se conjuguent dans cette optique.

- Le premier concerne la demande croissante en énergie des pays occidentaux dont près de 40% est aujourd'hui assurée par le pétrole.
- Le second concerne la raréfaction progressive de la ressource, dont les estimations laissent prévoir une disponibilité mondiale limitée à quelques dizaines d'années (40 ans pour le pétrole, 70 ans pour le gaz). Cependant ces chiffres ont jusqu'à présent progressé régulièrement avec les découvertes de nouveaux gisements.
- Les deux facteurs précédents réunis poussent donc à craindre la montée des cours du pétrole.
- Le dernier facteur concerne les progrès techniques permanents, dans le domaine de l'exploitation comme de la recherche des gisements, qui permettent une diminution progressive des coûts de production.

Augmentation du prix de vente et diminution du coût d'exploitation, ont fait que la production des hydrocarbures en offshore, hier délicate et ruineuse, est aujourd'hui de plus en plus rentable.

Selon l'IFRI¹, il se trouve que sur les trois zones qui portent aujourd'hui les espoirs des compagnies pétrolières, deux sont en Atlantique Sud : dans les eaux profondes du Golfe de Guinée, et dans le delta de l'Orénoque au large du Venezuela.

Le partage de ces richesses est parfaitement délimité en Mer du nord, entre la Grande Bretagne et la Norvège principalement. Par contre, il n'en va pas de même en Atlantique Sud où des dissensions subsistent, comme celles qui opposent le Nigeria au Cameroun.

Les ressources halieutiques

Similaire à celle des richesses du sous-sol au sens du droit de la mer, l'exploitation des ressources halieutiques pose le même genre de difficultés que celle des hydrocarbures.

¹ cf. bibliographie, repère n°16

Le conflit ayant longtemps opposé la France au Canada pour la pêche sur les bancs de Terre Neuve n'a ainsi été tranché, sur le plan juridique, que récemment. Dans la pratique, des dissensions ou des incompréhensions resurgissent encore ainsi que l'a montré l'arraisonnement de deux chalutiers français par la marine canadienne en 1993.

Les accords passés entre les pays, quand ils existent, ne suffisent donc pas toujours à apaiser les conflits. Ils perdurent parfois sur le terrain, sur des bases d'antériorité historique non reconnue, d'incompatibilités techniques ou d'autres. Les affrontements récurrents entre pêcheurs espagnols et français dans le golfe de Gascogne, en sont un autre exemple proche. Il montre que même dans une zone réputée unie, ces difficultés demeurent difficiles à résoudre.

Ailleurs, notamment en Afrique, l'incapacité de nombre d'Etats à faire respecter leurs droits en ZEE se traduit souvent par un pillage incontrôlé des ressources qui leur appartiennent.

Richesses terrestres

Mais l'Atlantique renferme bien d'autres richesses que celles de la mer. A l'instar des ces dernières les richesses terrestres détenues par les pays riverains de l'Atlantique sont nombreuses. Elles se concentrent principalement dans sa partie sud.

Le pétrole et le gaz

A terre comme en mer, les hydrocarbures fournissent aux pays de la zone une alternative appréciable face à la prédominance du Moyen Orient dans le secteur.

Sur les 139 milliards de tonnes de pétrole que comptent les réserves mondiales prouvées en 1997, 19% environ sont répartis autour de l'Atlantique. :

- L'Afrique centrale et australe en compte 3 milliards (2%) dont les deux tiers sont au Nigeria.
- L'Amérique du Nord en possède 3,7 milliards (2,7%) dont 3 aux USA.
- L'Amérique Latine en contient 17,4 milliards (12,5%) dont 8,8 au Venezuela et 6,6 au Mexique.
- L'Europe occidentale en a 2,2 milliards (1,6%) dont l'essentiel en Norvège, et au Royaume Uni.

Les chiffres concernant le gaz naturel sont tout à fait comparables, et la répartition similaire.

Les pierres et métaux précieux de l'Afrique australe et de l'Amérique Latine

Plus encore peut-être que les hydrocarbures, les pierres et les métaux précieux constituent dans la zone un enjeu conséquent. Eux aussi concernent principalement le bassin sud.

En ce qui concerne les réserves, ainsi que le notent M. Couteau-Bégarie comme M. Chalmin¹, les principales en dehors de l'ex-URSS, se concentrent en Afrique australe et en Amérique Latine. Comme pour le pétrole, la perspective d'une pénurie relative est susceptible d'en renforcer les conséquences.

Ceci reste vrai, même si les progrès techniques et les nouvelles découvertes (l'Amérique du Sud et l'Afrique sont loin d'avoir été prospectées en totalité) repoussent régulièrement l'échéance d'une telle pénurie. En 1998, les réserves mondiales calculées sont de 35 ans pour le cuivre (dont un tiers se trouvent au Chili et au Mexique) et 40 ans pour le manganèse (dont plus de la moitié se situe en Afrique du Sud, et dans une moindre mesure au Gabon).

Pour ce qui est de la production, l'Afrique du Sud et la République démocratique du Congo (ex-Zaïre) comptent aussi parmi les plus grands producteurs. En 1993,

¹ cf. bibliographie repères n°1 et 16

- l'Afrique du Sud est le premier producteur mondial de platine (76%), d'or (29%), et le deuxième pour le titane (19%) et le chrome (30%),
- l'ex-Zaïre est le troisième pour les diamants (15%) dont les gisements se trouvent, ce n'est pas un hasard, parmi les zones les plus disputées par la guerre qui ravage ce pays aujourd'hui.

Cette situation induit une dépendance claire des pays du bassin nord vis à vis de ceux du bassin sud. Le cas de la France en est une illustration frappante¹ puisqu'en 1998 elle est dépendante :

- à 100% pour le chrome qu'elle importe d'Afrique du Sud,
- à 100% pour le manganèse qu'elle importe du Gabon,
- à 100% pour le vanadium, qu'elle importe en bonne partie d'Afrique du Sud,
- à 99% pour le cuivre, qu'elle importe du Chili, de l'ex-Zaïre et de Zambie.

Ce constat n'est pas nouveau, puisque l'amiral Castex voyait déjà dans l'Afrique « l'arrière stratégique de la France ».

Ayant épuisé ses propres gisements, l'Europe est tributaire en quasi totalité des autres continents pour ses matières premières, et plus particulièrement de l'Amérique du Sud et de l'Afrique.

Cette situation pour des minerais comme le chrome, le cobalt, le diamant, le manganèse ou le vanadium ne fut évidemment pas sans influence sur les géopolitiques de la zone pendant la guerre froide.

Les phosphates du Maroc

Un autre cas saillant sur les rives atlantiques en matière de ressources minières est celui du Maroc. En effet, comme le met en exergue M. Chalmin², quand l'OPEP nous imposait dans les années 70 les conséquences d'un contrôle organisé de la production du pétrole, le Maroc profitait de sa position pour nous imposer une politique similaire sur les phosphates.

Le Maroc détient en effet à lui seul près de la moitié des réserves mondiales de ce produit indispensable à l'agriculture moderne et sans possibilité de substitution. Sans lui les terres s'épuisent et les rendements diminuent. L'Afrique du Sud en détient quant à elle environ 20%. Mais les grands exportateurs restent le Maroc et dans une moindre mesure les Etats-Unis dont la production ne devrait pas cesser de diminuer en raison des contraintes d'environnement subies par cette industrie.

Dans ce contexte, on comprend mieux ce qui se joue pour le Maroc au Sahara occidental, et la situation qu'impliquerait une nouvelle prise de contrôle du marché par ce seul pays. Aujourd'hui, toujours selon M. Chalmin, « c'est en tout cas le seul minerai pour lequel un scénario de ce type est envisageable ».

La proximité de l'Antarctique

On ne peut clore ce tour d'horizon sur les richesses de l'Atlantique sans parler du continent Antarctique qui en est presque riverain (cf. supra), et y produit une influence certaine sur les visées géopolitiques de plusieurs pays (cf. infra).

Indépendamment d'autres considérations (on abordera plus loin les traités interdisant l'exploitation du continent), ce continent comporte en effet des richesses réelles ou présumées.

Ses abords possèdent par exemple une très riche faune marine, avec de nombreux mammifères marins et quantité de crevettes (krill). Certains pays, tels le Japon, la CEI et la Pologne, développent une intense activité de pêche dans ses eaux.

¹ cf. bibliographie, repère n°17

² cf. bibliographie repère n°16

Aucune exploitation minière n'y est en revanche possible pour l'instant compte tenu des difficultés techniques et de la faible rentabilité attendue, mais n'est pas exclue à terme. Il est en effet riche en ressources minérales, et présente des indices de grandes réserves de pétrole et de gaz naturel.

Il abrite aussi une part majeure de l'eau douce de la planète sous forme de glace.

A ces considérations purement économiques, il faut ajouter le fait que l'Antarctique est une zone particulièrement propice à la conduite de diverses expériences et recherches scientifiques.

On notera enfin qu'il occupe une position particulièrement favorable au contrôle du trafic maritime entre les différents océans.

3.3. Les richesses circulant dans la zone¹

Mais l'Atlantique n'est pas seulement riche de ce qui s'y trouve, il l'est aussi de ce qui y passe. Ainsi que le rappelle l'IRIS², même si « les galions d'or ont été remplacés par les supertankers, l'Atlantique demeure <avant tout> un espace d'échanges ».

Ces échanges sont bien sûr d'abord maritimes, mais ils sont aussi aériens, et même ... sous-marins. Ils concernent aussi bien les matières premières, que les passagers ou l'information.

Le trafic maritime

Le trafic maritime reste le moyen quasi unique, en tout cas le principal, de transporter des matières premières. Toujours selon l'IRIS, en dépit du dynamisme de l'Asie du Sud-Est et de la zone Pacifique, l'Atlantique représente encore aujourd'hui près de la moitié du commerce maritime mondial. Les échanges transatlantiques excèdent de 50% les échanges transpacifiques. Toutes ces lignes maritimes, internes et externes, font de lui l'océan le plus parcouru du monde.

La route maritime la plus importante de l'Atlantique, qui relie New York à l'entrée de la Manche, en passant par le sud de Terre Neuve, représente encore à elle seule 40% de la circulation maritime mondiale.

En fait, l'Atlantique est littéralement sillonné par les supertankers, et les pétroliers en provenance du Moyen-Orient via le Cap, de l'Afrique occidentale, du Mexique et du Venezuela. Dans les années 80 c'est près de 60% des importations pétrolières européennes, et 25% de celles des Etats-Unis, qui transitent par le cap de Bonne Espérance.

Il l'est aussi par les minéraliers qui assurent les exportations d'importantes quantités de minerais en provenance du Brésil, de nombreux pays d'Afrique et d'Amérique, et, plus loin, d'Australie.

Et depuis quelques années y explose le trafic d'énormes porte-conteneurs qui permettent l'essentiel des échanges de produits manufacturés entre les deux rives de l'Atlantique Nord.

L'importance des flottes marchandes

On ne peut évoquer ce gigantesque ballet sans s'arrêter un instant sur les flottes marchandes qui l'effectuent. Dans ce domaine le constat est bien préoccupant, lorsqu'on remarque la faible part, c'est un euphémisme, qu'y prennent les flottes européennes en général et française en particulier.

En 1997, la flotte sous pavillon français était reléguée au 26^{ème} rang mondial avec seulement 4 millions de TJB¹ sur les 480 millions que comptait le monde. La Grande Bretagne n'était guère meilleure avec 5 millions.

¹ voir cartes page B6

² cf. bibliographie repère n°6

On objectera que les flottes naviguent aujourd'hui sous pavillons de complaisance. Certes, mais il faut alors chercher qui contrôle les flottes panaméenne (1^{ère} mondiale), ou libérienne (2^{ème} mondiale). Ce ne sont assurément pas les Français, mais bien plutôt les Japonais dont 96% de la flotte est sous pavillon de complaisance, les Norvégiens (79%) ou les Américains (82%).

En ce qui concerne les armateurs, on constate en 1995 que sur les cinq premiers mondiaux, un seul est européen (le danois MAERSK est le 1^{er}), un est américain (SEA LAND, 3^{ème}), et trois sont asiatiques (le taiwanais EVERGREEN 2^{ème} mondial, le chinois COSCO 4^{ème}, le japonais NYK 5^{ème}).

Dans un Atlantique de plus en plus parcouru par des flottes exogènes, l'Europe est donc loin de maîtriser ses approvisionnements. La France avec un taux de couverture de 17% (rapport tonnage transporté par nos bateaux sur celui de notre commerce extérieur) fait dans ce domaine bien piètre figure.

Le trafic aérien

De la même manière, en Atlantique Nord, l'espace aérien est le plus emprunté par la navigation aérienne commerciale. Il y permet l'essentiel des échanges de passagers entre les deux rives.

Ainsi en 1995, le trafic régulier international le plus élevé au monde se trouvait sur la ligne Londres- New York (2,6 millions de passagers), si on exclue les lignes Hong Kong - Taïpei (4,1 millions, mais quasi interne à la Chine) et Londres- Paris (3,5 millions, mais interne à l'Europe).

Les échanges « sous-marins »

Un dernier domaine, souvent oublié mais non le moindre, est celui des échanges sous-marins. En effet, aujourd'hui plus que jamais, les échanges d'informations passent par les câbles sous-marins qui fourmillent au fond des océans. C'est plus particulièrement le cas en Atlantique Nord qui est devenu une véritable « autoroute de l'information ».

Dopé par l'apparition de la fibre optique à la fin des années 70 et l'expansion des communications et de l'Internet, le câble concurrence à nouveau et de façon durable le satellite, avec des coûts bien inférieurs. Il concerne principalement l'Atlantique Nord.

4. Organisations et puissances régionales

Les convergences et les disparités de ces différents facteurs trouvent un prolongement logique dans la nature et la répartition des organisations et des puissances régionales.

4.1. Une puissante organisation de défense au nord : l'OTAN

Née en 1949, la première de celles-ci est une organisation de défense, l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord, qui traduit la très forte unité existant entre les deux rives. Sa puissance, son efficacité et sa pérennité, en font un exemple unique dans l'histoire du monde.

L'OTAN et les autres marines en Atlantique

Rassemblant les plus grandes marines du monde, la suprématie maritime exercée par l'OTAN en Atlantique est incontestable, même si sa présence dans la zone est nettement plus marquée dans le bassin nord que dans le bassin sud.

En dehors de l'OTAN, seules quelques marines de l'Atlantique sud peuvent prétendre à une influence notable. Aucune marine africaine ne peut en effet agir réellement loin des côtes en dehors du Maroc et de l'Afrique du Sud.

Côté sud-américain, seules celles du Brésil et de l'Argentine ont une vraie capacité hauturière et se livrent depuis longtemps à une forme de compétition. Le Brésil arrive aujourd'hui nettement en tête.

¹ TJB : tonneaux de jauge brute, soit le volume total intérieur d'un bâtiment de commerce

Nouvelle venue au XX^{ème} siècle la marine russe y a été une des principales actrices.

L'absence d'organisation de défense en Atlantique sud

Les convergences existant entre l'Atlantique Nord d'une part et l'Amérique du Sud d'autre part, avaient durant la guerre froide fait germer l'idée d'une organisation similaire en Atlantique Sud. Ainsi que le fait remarquer M. Couteau-Bégarie¹, ce n'est donc pas par désintérêt qu'aucun « OTAS » n'existe aujourd'hui : les Etats-Unis ont largement milité en ce sens par le passé. Mais cela est dû plus probablement au morcellement et aux divergences de vue trop nombreuses dans cette partie de l'océan, et notamment au clivage culturel existant entre les deux Amériques. La guerre des Malouines a bien mis en exergue cette difficulté, la prise de position probritannique des Etats-Unis s'opposant à la création d'un axe de solidarité entre Amérique du Sud et Amérique du Nord.

4.2. De nombreuses organisations non militaires²

Si les organisations de défense en Atlantique se réduisent au cas unique de l'OTAN, en revanche les regroupements politiques ou économiques sont eux, très nombreux. Nous ne retiendrons que les principaux par zone.

Une organisation européenne aboutie : l'Union Européenne.

La première de ces organisations est évidemment l'UE, qui vient avec l'avènement de sa monnaie unique, l'Euro, de franchir une étape supplémentaire.

Cette union concrétise la réelle unité qui marque cette partie de l'Atlantique, et que l'ensemble des facteurs étudiés on fait ressortir. Commencée en 1957 avec le traité de Rome, l'union atteint aujourd'hui un fort degré de maturité et poursuit une dynamique d'intégration toujours ascendante, dans différents domaines, économique, politique, et aussi militaire et de la défense.

Les organisations nord et sud-américaines : l'ALENA, le CARICOM, le MERCOSUR, la Communauté Andine

A l'instar de ce qui se passe sur la rive orientale, le continent américain fait lui aussi l'objet d'une dynamique de rapprochements régionaux.

- Ainsi l'accord de libre échange nord-américain (ALENA) unit depuis 1994 le Canada, les Etats-Unis et le Mexique.
- La Communauté des Caraïbes regroupe depuis 1973 des états à majorité anglophones.
- Le Marché Commun du sud de l'Amérique (MERCOSUR), compte en 1998 l'Argentine, le Brésil, le Paraguay et l'Uruguay, et associe le Chili et la Bolivie.
- Le Pacte Andin a été créé en 1969 et relancé en 1996 sous le nom de Communauté Andine dans une optique d'union douanière et de coopération économique. En 1997, il compte la Bolivie, la Colombie, l'Equateur, le Venezuela et le Pérou.

Favorisées par la détente entre les différents états (cf. infra Principales dynamiques géopolitiques à l'œuvre dans la zone), ces différentes organisations régionales ont aujourd'hui tendance à se rapprocher. Ainsi l'ALENA et le MERCOSUR ont confirmé leur identité et leur rapprochement et le Pacte andin a engagé une double démarche de rapprochement à leur égard.

¹ cf. bibliographie repère n°1

² voir carte page B4

Les organisations africaines : OUA, CEDEAO, SADC, UDEAC

Le continent Africain n'est pas, lui non plus, à l'écart de cette tendance, qui pour positive qu'elle soit, ne peut permettre de régler des difficultés dont les causes sont plus souvent liées à des facteurs internes aux états (cf. supra) qu'à la façon dont ils pourraient s'unir. Ces organisations rencontrent donc des succès variés notamment dans le domaine économique.

On y note principalement :

- l'Organisation de l'unité africaine (OUA), fondée en 1963, qui compte 53 états en 1997,
- la Communauté économique des états de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), créée en 1977,
- la Communauté de Développement de l'Afrique Australe (SADC) créée en 1979,
- l'Union Douanière et Economique de l'Afrique Centrale (UDEAC) qui a évolué en 1994 vers une communauté économique et monétaire (CEMAC).

5. Conclusions descriptives

L'Atlantique apparaît donc bien comme un espace à deux bassins autour desquels gravitent quatre ensembles distincts : l'Europe, l'Amérique du Nord, l'Amérique du Sud et l'Afrique.

Les deux premiers ensembles sont très proches et font de l'Atlantique Nord un espace d'unité, où règne l'opulence et des échanges intenses. Il forme un espace pour ainsi dire « intérieur » à un monde unique, celui de l'occident.

Cette unité trouve quelques prolongements dans le second bassin, celui de l'Atlantique Sud. Il demeure un espace véritablement stratégique pour le Nord qui en dépend très fortement. Mais l'Atlantique Sud reste hétérogène, vulnérable, et fortement déséquilibré par rapport à son homologue septentrional.

4. Principales dynamiques géopolitiques à l'œuvre dans la zone

Après ce tour d'horizon des différents facteurs géopolitiques, on a pu dresser une image globale de l'Atlantique. Elle demeure cependant statique, et il convient maintenant de mettre ces facteurs en perspective, pour tenter un examen plus dynamique de la zone, à travers les géopolitiques de différents acteurs qui y sont effectivement à l'œuvre.

1. Montée puis recul de l'ex-URSS

L'un de ces acteurs fut incontestablement l'URSS. Il faut cependant reconnaître que cette importance fut bien éphémère. N'y opérant qu'à partir du XX^{ème} siècle l'URSS était le dernier venu en Atlantique, et y joua un premier rôle durant la guerre froide. La Russie d'aujourd'hui n'y figure plus que de façon secondaire.

1.1. L'ascension soviétique

Ainsi que le relate monsieur Couteau-Bégarie ¹, l'URSS tente au lendemain de la guerre et jusqu'au début des années 60 de canaliser à son profit les mouvements de libération nationaux visant à l'indépendance, notamment via Cuba. Son action se fait suivant des modes subversifs et non officiels : pas de troupes russes, pas de relations diplomatiques entretenues. Ce choix est dû à la surestimation du potentiel révolutionnaire de la zone, et imposé par le manque de moyens d'intervention loin de l'URSS.

Dans les années 60, l'URSS doit constater l'échec de la subversion : résistance des régimes latino-américains, décolonisation plutôt pro-occidentale en Afrique. Le retour à une stratégie plus traditionnelle s'impose : très forte multiplication des relations d'état à état et création de nombreuses missions diplomatiques. Parallèlement les moyens d'intervention lointaine sont augmentés : transport aérien à grande distance avec la mise au point de l'Antonov22, bombardiers à long rayon action comme les « Bears ».

Globalement, en 15 ans, l'URSS va donc fortement pénétrer la zone, d'abord en exploitant des opportunités jusque vers 1975, puis en conduisant une action plus systématique notamment en Afrique après les déboires subis en Amérique du Sud. L'Angola lui permet notamment d'acquiescer un solide point d'appui dans l'Atlantique Sud.

Dans le contexte de la guerre froide, il apparaît clairement que cette action de l'URSS partait du constat (cf. supra) de la dépendance des pays occidentaux vis à vis des matières premières de la zone. Ce sont donc bien les principaux producteurs qui furent visés par la géopolitique soviétique, comme le Zaïre où seule l'aide active des USA et de la France permit de maintenir en place le régime de M. Mobutu.

1.2. Le déclin et le retrait

Dans les années 1980, l'URSS va commencer à reculer. En Atlantique Sud, la rupture avec la Guinée de M. Sekou Touré est consommée. Seul l'Angola offre encore une position favorable qui ne durera que jusqu'en 1988, date à laquelle les accords de New York mirent un terme, certes temporaire, aux guérillas croisées. En Caraïbe les positions américaines se sont renforcées notamment avec l'intervention à la Grenade en 1983 qui impressionne jusqu'au Nicaragua.

Dans les années 1990, la chute du mur de Berlin et avec elle la fin de la guerre froide, mirent un terme définitif à la géopolitique soviétique en Atlantique. La Russie n'ayant plus les moyens d'entretenir de coûteuses actions lointaines, le reflux de ses forces armées présentes va être rapide et quasi total.

¹ cf. annexe bibliographie repère n°1

Relatée par une lettre d'information de l'Institut de stratégie comparée¹, l'intervention du contre-amiral Zubkov lors d'un colloque organisé par le FOA en décembre 1996 à Stockholm, est à cet égard particulièrement nette : « dans le cadre de la stratégie défensive, il n'est pas envisagé de construire de nouveaux navires amphibies, l'infanterie de marine devrait être limitée à 5000 hommes, avec un bataillon pour chacune des flottes ».

L'évolution de l'activité navale soviétique, puis russe, l'est tout autant. En 1985 la marine soviétique entretenait en Atlantique la présence moyenne de 9 sous-marins (SSGN, SSN, SS) et de 4 grands bâtiments de surface (DD, FF). En 1990, la présence de la marine russe se réduit à 4 sous-marins et 2 grands bâtiments de surface. En 1995, elle est presque nulle avec un unique SSN. En 1999, le déploiement d'un sous-marin en Méditerranée via l'Atlantique à l'occasion du conflit du Kosovo fut un événement exceptionnel, probablement plus important pour son image politique que pour sa valeur militaire.

2. L'influence dominante des Etats-Unis en Amérique Latine et Caraï bes

Selon monsieur E. Vigil ², la politique étrangère US en Amérique du Sud a toujours oscillé entre deux tendances :

- tendance démocrate, sur le modèle Wilson, visant à rallier les pays aux grandes idées de démocratie, de liberté, et de justice, et à propager les modèles institutionnels anglo-saxons,
- tendance républicaine, sur le modèle T. Roosevelt, impérialiste et pragmatique, visant à exploiter des sources de matières premières bon marché et à asseoir l'hégémonie commerciale et militaire.

Mais ces deux tendances ont toujours eu en commun de bien veiller à empêcher à tout prix l'émergence au Sud d'une puissance économique, militaire ou politique, susceptible de rivaliser avec les USA.

En zone Caraïbe, véritable « Méditerranée américaine » selon les termes de M. Couteau-Bégarie, la faiblesse des états ne permet pas de disputer, si peu que ce soit, l'hégémonie bien établie du puissant voisin qui y « chasse sur ses terres ».

2.1. Hier, la lutte contre le communisme³

Le spectre du communisme a donc naturellement servi de prétexte, des années 1920 jusqu'à 1991, et particulièrement durant la guerre froide, pour justifier de nombreuses interventions dans la zone, aux buts réels pas toujours parfaitement clairs.

Le point focal de la lutte fut incontestablement Cuba qui depuis 1959 constitue pour les Etats-Unis une « épine dans le talon », et par conséquent LE régime à abattre. Ce fait se prolonge aujourd'hui avec la loi Helms-Burton qui renforce l'embargo toujours en vigueur contre ce pays.

Il est vrai que le potentiel militaire de Cuba, d'origine soviétique, permettait à ce pays d'intervenir sur l'ensemble de la zone. Cette présence était aggravée par le risque de prolifération des régimes progressistes qu'elle impliquait, ainsi que l'a montré l'exemple sandiniste au Nicaragua.

Les interventions américaines ont pris des formes indirectes, comme la formation et la direction par la CIA d'une armée de mercenaires au Guatemala en 1954, ou encore le soutien à la « contra » qui conduisit à la chute du sandinisme au Nicaragua en 1990.

¹ Article « Où en est la marine russe ? » Stratégie Comparée, sous la direction de M. Couteau-Bégarie

² cf. annexe bibliographie repère n°18

³ voir cartes page B7

Elles ont pris aussi des modes d'action plus directs, comme le déploiement de « marines » en République dominicaine en 1965, ou le débarquement à Grenade en 1983.

2.2. Aujourd'hui, la lutte contre la drogue

A l'instar de ce qu'était le communisme hier, le narcotrafic est devenu aujourd'hui, avec les guérillas qui lui sont parfois liées, le nouvel « ennemi numéro un » de Washington.

Ainsi que le souligne monsieur P. Drouhaud¹, c'est bien au nom de la lutte contre la drogue que « chaque jour un peu plus, les Etats-Unis interviennent dans le conflit [colombien] ». La Colombie est, à ce jour, le troisième pays récipiendaire d'aide militaire américaine dans le monde [avec] 289 millions de dollars par an ». Ce pays, avec sa situation géographique et ses guérillas permanentes, constitue en effet la plaque tournante idéale pour la production et l'exportation de cocaïne, à laquelle s'est ajoutée maintenant l'héroïne.

Cette coopération militaire et policière renforcée avec les Colombiens est présentée par les Américains, comme proprement vitale pour leur sécurité, sachant que 80% de la cocaïne et 50 à 70% de l'héroïne consommée aux USA provient de ce pays. Elle ignore cependant, l'aspect économique et social du problème qui veut que la culture de la coca soit la seule production rentable pour des millions de paysans.

La configuration physique du bassin, et le contexte régional en pleine évolution poussent les Etats-Unis au durcissement et à la réorganisation de leur dispositif dans l'ensemble de la zone.

Sur le plan géographique en effet, la multitude d'îles et de micro états qui parsèment la mer Caraïbe favorise singulièrement le trafic et rend difficile la lutte sur les filières d'importation. Sur le plan politique, la rétrocession du canal de Panama, et l'orientation prise par M. Chavez au Venezuela, nettement bolivarienne, opposée au modèle néolibéral, et favorable aux FARC de Colombie, suscitent l'inquiétude et imposent une ré articulation militaire. A cet égard, le dessin progressif d'un axe FARC- Caracas- La Havane est une préoccupation majeure pour Washington.

2.3. La recherche d'un espace de libre échange hémisphérique

Le grand projet de création d'une zone de libre échange continentale à l'horizon 2005 (NAFTA²), correspond lui aussi un objectif fidèle à la ligne américaine « trade, not aid ». Il permettrait de former, du Chili jusqu'au nord du Canada, un vaste marché de plus de 850 millions de consommateurs. Cette volonté, affirmée par le président Clinton lors du « Sommet des Amériques » en 1994, rencontre cependant les réticences du parlement, et souffre de l'affaiblissement du président après l'affaire du « Monicagate ».

Parallèlement, ainsi que le note M. Kourliandsky³, les Etats-Unis veillent à contrarier toute tentative de rapprochement entre Amérique Latine et Europe. Leur soutien systématique aux pays dont les intérêts agricoles sont concurrents de ceux des européens, l'a bien montré, et le conflit bananier porté récemment devant l'OMC en est une illustration claire.

3. Un acteur historique, l'Europe

L'Europe est le plus ancien acteur en Atlantique qui reste pour elle une artère vitale et un bassin de ressources indispensables. Elle y défend donc toujours une géopolitique qui puise ses racines dans l'histoire. La France, et la Grande Bretagne, et, dans une moindre mesure, quelques autres comme l'Espagne, le Portugal ou les Pays-Bas, s'attachent à y préserver des possessions et une influence. L'Europe s'y heurte globalement à l'assise, ou la poussée selon la zone, exercée par les Etats-Unis.

¹ cf. annexe bibliographie repère n°18

² NAFTA : North American Free Trade Association to Latin America

³ cf. annexe bibliographie repère n°3

3.1. L'Europe en Atlantique

L'Europe a toujours été tiraillée entre ses deux polarisations possibles, l'une plutôt continentale et l'autre plutôt océanique. L'extension progressive de l'Union vers l'est ne favorise pas le maintien d'une grande ambition en Atlantique ; pourtant elle y conserve des intérêts majeurs (cf. supra).

Ces considérations géographiques font que l'Europe est plus naturellement tournée vers le Sud, notamment l'Afrique. Celle-ci est plus proche que les Antilles ou l'Amérique Latine, et offre, on l'a vu, des ressources intéressantes, en minerais mais aussi en produits agricoles et en main d'œuvre bon marché. Source d'une forte immigration et siège de mouvements islamiques durs (cf. supra), l'Afrique est aussi l'objet d'un souci constant pour les Européens.

Dominées par les Etats-Unis comme on l'a vu, l'Amérique Latine et les îles Caraïbes laissent peu d'espace à l'influence de l'Europe. Cependant cette tendance est nuancée par les géopolitiques propres à certains Etats à vocation maritime ancienne, nous allons y revenir, mais aussi par certaines initiatives communes. Le sommet de Rio tenu en 1999 en est une qui rassemblait, dans cette optique de rapprochement, les chefs d'Etats sud-américains et européens. Mais ce sommet ne fut pas à la hauteur des espoirs initiaux, grevé par divers éléments comme le conflit de la banane, l'affaire Pinochet ou encore l'intervention des pays européens au Kosovo qui les fait considérer outre-Atlantique comme trop ingérant.

3.2. La présence française

Cet aspect européen global ne doit pas occulter les actions plus bilatérales et traditionnelles conduites par certains pays européens. Ainsi la France entretient depuis longtemps des relations privilégiées avec l'Afrique et une présence effective aux Antilles et en Guyane.

Les relations franco-africaines ont pris ces dernières années un tournant avec le découplage du franc CFA en janvier 1994 puis la réévaluation de la présence militaire française sur place depuis 1995. La France reste cependant l'un des rares pays à disposer d'un prépositionnement aussi large et souple sur le continent. Il lui permet d'intervenir rapidement et de prévenir ainsi l'envenimation des crises qui peuvent y survenir. L'influence américaine en Afrique prend un tour nouveau marqué par la visite du président Clinton en 1998, qui marque une remise en cause assez nette de ce qui était jusqu'à présent « le pré carré français ».

Aux Antilles, la France est le seul pays européen à disposer de réels départements, reconnus et intégrés à l'Europe au même titre que s'ils étaient métropolitains. L'intérêt économique de telles possessions est faible, et Castex préconisait déjà dans ses réflexions stratégiques : « il conviendrait pareillement de nous alléger de nos Antilles ». Mais leur intérêt géopolitique est certain : tremplin vers les marchés américains, position de lancement spatiale privilégiée, rayonnement de la francophonie. Ce sont de telles considérations qui faisaient déjà écrire en 1928 au général Cugnac que « les Antilles sont l'avant-garde de la France vers l'Amérique et l'Océanie. »

3.3. La présence britannique

De même, en marins prévoyants, les Britanniques possèdent une collection de points d'appui potentiels absolument déterminants sur les routes des caps de Bonne Espérance et Horn, ainsi qu'aux Antilles. En fait, ils détiennent la quasi totalité des îles du large de l'Atlantique Sud, ce qui leur offre l'assurance de pouvoir intervenir sur l'ensemble de leurs voies maritimes d'approvisionnement et d'exportation. Cela leur permet également

d'asseoir leur prétention sur l'Antarctique (cf. infra) grâce aux Falkland, si chèrement disputées en 1982, et aux îles atlantiques australes.

Leur implantation repose sur une forme très différente de celle des Français. Les îles sont en général des colonies de la couronne qui possèdent un gouvernement local ainsi qu'une grande autonomie. Fidèle à la tradition libérale et pragmatique anglaise, cette organisation permet de bénéficier des avantages stratégiques précités, sans souffrir de la charge économique éventuelle.

4. L'Amérique du Sud

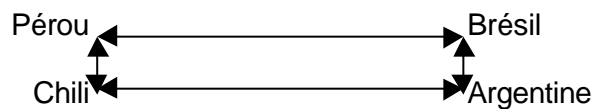
Ainsi que le relate M. Couteau-Bégarie¹, les géopolitiques à l'œuvre en Amérique du Sud sont marquées par deux grands clivages qui ressortent de l'analyse précédente (cf. supra) :

- le clivage entre Portugais et Espagnols qui marque fortement les rapports internes à l'Amérique du Sud,
- le clivage entre Latins et Anglo-saxons qui pousse les pays sud-américains à une fréquente opposition, cependant tempérée de dépendance, à l'égard du « grand frère du Nord ».

4.1. Logique des antagonismes internes

Une série de guerres meurtrières a frappé l'Amérique du Sud depuis les indépendances. Ces crises se perpétuent jusqu'à nos jours : l'affrontement entre Equateur et Pérou n'a par exemple trouvé une solution que récemment avec la signature d'un accord en 1998.

Les géopolitiques brésiliens, comme le colonel Mario Travassos, présentent ces oppositions historiques d'une façon simple et logique, celle d'un carré qui matérialise le double antagonisme est-ouest et nord-sud:

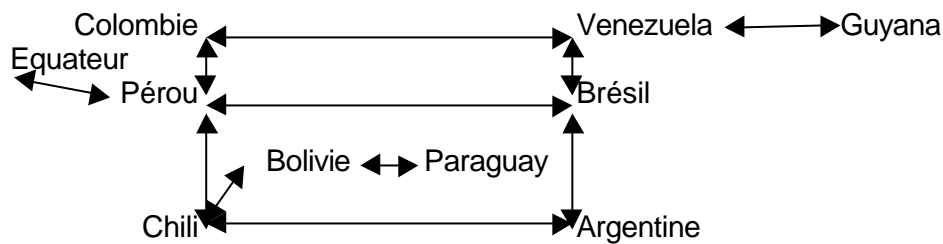


- Argentine/ Chili : la tension se cristallise sur le canal de Beagle dont l'enjeu, l'Antarctique, dépasse largement celui des quelques îlots rocheux concernés (cf. infra).
- Brésil/ Pérou : cet antagonisme est faible comparativement au précédent, mais réel en raison des visées du Brésil vers le Pacifique (transamazonienne, relations avec Japon).
- Brésil/ Argentine : il s'agit d'une course à la prépondérance régionale, même si le Brésil semble depuis plusieurs années loin en tête. Il existe aussi une opposition frontalière latente : le Brésil envisage ses frontières « naturelles » loin au sud (fleuves Paraguay, Parana, Uruguay), tandis que l'Argentine garde la nostalgie de son ancienne zone d'influence (vice-royauté de Buenos Aires) englobant l'Uruguay, le Paraguay et la Bolivie.
- Chili/ Pérou : Il s'agit d'un antagonisme frontalier récurrent malgré des accords passés en 1929.

Dans ce schéma peuvent apparaître des alliances obliques, suivant le principe « les ennemis de mes ennemis sont mes amis ». On note ainsi une bonne entente traditionnelle entre l'Argentine et le Pérou, comme on l'a vu lors de la guerre des Malouines, et de bonnes relations entre le Brésil et le Chili.

¹ cf. annexe bibliographie repère n°1

M. Couteau-Bégarie propose aussi de compléter ce schéma vers le nord :



- Venezuela/ Brésil : L'opposition porte sur une revendication sur le Guyana, le Venezuela voulant avoir un pied en Atlantique et le Brésil voulant se rapprocher de l'Atlantique nord.
- Colombie/ Pérou : Le conflit traditionnel porte sur la Leticia de 1930 mais s'est estompé.
- Pérou/ Equateur : Le Pérou bloqué par le Chili au sud, est tenté de pousser plus au nord contre un pays plus faible.

Mais ainsi que le remarque M. Kourliandsky¹, le règlement des contentieux historiques de l'Amérique Latine, notamment dans les confins andins et l'espace caraïbe est sinon terminé, au moins en bonne voie de résolution. Cela confère à la zone une stabilité nouvelle. Ainsi en juillet 1998, les pays du cône sud ont solennellement proclamé que leur région était désormais une zone de paix, libre d'armes nucléaires, de destruction massive et de mines antipersonnel. L'Equateur a par exemple signé un traité avec le Pérou en octobre 1998 à Brasilia, et le Chili a signé un compromis avec l'Argentine en décembre 1998.

4.2. Relations avec les USA

Les relations des pays latino-américains avec les USA sont marquées, pour la plupart d'entre eux, par une nette dépendance sur le plan économique. Cela reste beaucoup plus variable sur le plan politique, notamment selon que l'on considère les Caraïbes ou le cône sud.

Caraïbes et Mexique

Ainsi que cela a été mentionné, il s'agit de la véritable « chasse gardée » des Américains. Il en résulte une forte dépendance à leur égard, économique comme politique.

Cône sud

Les rapports sont très variables en fonction des pays.

L'Argentine est traditionnellement le moins coopératif ainsi que son comportement pendant la 2^{ème} guerre mondiale l'a montré. Son cas, un peu extrême, est cependant isolé.

Les relations des autres pays sont plus nuancées, faites d'une dépendance de type client par rapport à vendeur, mais gardant un certain libre arbitre politique. L'exemple type de ce comportement est le Brésil, qui a profité largement de l'aide américaine pendant la guerre, et a pu dépasser l'Argentine qui était auparavant la première puissance régionale. Pour les Brésiliens cette aide, réellement déterminante, n'était pourtant pas perçue comme une dépendance dangereuse mais au contraire comme le moyen d'atteindre une certaine indépendance à terme. Tandis que les Américains se leurraient en pensant que leurs partenaires partageaient une préoccupation identique à la leur vis à vis de la montée du communisme, les Brésiliens ne se préoccupaient donc que de leur propres intérêts.

¹ cf. annexe bibliographie, repère n°3

4.3. Géopolitiques propres à trois grand acteurs : le « triangle ABC »

Comme le rappelle M. Couteau-Bégarie¹, deux pays auraient dû se partager la façade Atlantique : l'Argentine et le Brésil. La division favorisant le règne, l'influence anglaise en a décidé autrement : l'Uruguay était né et le Chili pouvait s'étendre vers le sud.

Ainsi, la marge de manœuvre de l'Uruguay reste étroite entre ses deux puissants voisins, tandis que le Paraguay et la Bolivie évoluent assez nettement dans l'orbite brésilienne. Il ne reste donc que trois acteurs principaux : l'Argentine, le Brésil et le Chili que monsieur N. Spykman désigne sous le nom de « triangle ABC ».

Le Brésil

Le premier de ces pays, par la stature démographique, économique, politique et militaire qu'il a incontestablement acquise, est le Brésil.

Le Brésil a longtemps été poussé par sa compétition traditionnelle avec l'Argentine (cf. supra) ainsi que par les théories géopolitiques expansionnistes de plusieurs militaires comme le maréchal Travassos en 1931, et le général Matos en 1960. A partir de 1960, le dépassement de l'Argentine est atteint grâce à l'assistance américaine. Le Brésil passe alors d'une position relativement défensive à une orientation clairement offensive.

Il est depuis lors, un pays particulièrement actif qui aspire à une reconnaissance comme principale puissance régionale. Sa revendication pour obtenir une place au Conseil de sécurité de l'ONU en est un exemple récent qui montre la pérennité de cette tendance.

La géopolitique brésilienne balance traditionnellement, un peu comme celle de la France, entre une ambition continentale (poussée vers l'Argentine, vers l'Amazonie) et une ambition maritime. L'année 1960 marque dans ce domaine aussi, un tournant, dans la mesure où le général Matos voit pour le Brésil une vocation nette en Atlantique Sud, basée sur la constat que son pays y occupe une position clef. Il faut y ajouter sa forte dépendance économique vis à vis de cet océan : 95% du commerce brésilien en valeur et 98% en volume transitent par cette voie, et 75% de la production pétrolière nationale en provient.

Ceci explique l'évolution de la politique brésilienne à partir des années 70, plus tournée vers l'Afrique (Angola) et l'Antarctique. Sa marine, reste cependant d'un niveau secondaire et ne lui permet pas de disposer des moyens suffisants pour toutes ces ambitions. Elle demeure néanmoins la première marine de la région, seule à disposer en particulier d'un porte-avions même si son parc aérien est actuellement immobilisé. Elle construit ses propres sous-marins sur plan 209 allemand et envisage même la mise en chantier d'un SNA si la situation financière le permet un jour.

L'Argentine

Ancienne première puissance du continent, largement distancée par le Brésil maintenant, l'Argentine subit les conséquences de ses choix passés. Ce constat valable sur le plan quantitatif, mérite cependant d'être nuancé sur le plan qualitatif. En effet, la prééminence du Brésil tient beaucoup à son volume, mais l'Argentine garde un développement rapporté à sa population nettement meilleur. En 1997, l'indicateur de développement humain plaçait ainsi l'Argentine au 39^{ème} rang mondial quand le Brésil se trouvait relégué à la 79^{ème} place ; idem en ce qui concerne le PIB par habitant avec des rangs respectifs de 48^{ème} (10300 \$) et de 80^{ème} (6480 \$).

La géopolitique argentine reste teintée par une forte et traditionnelle ambition maritime, qui explique la place que conserve encore sa marine, malgré un déclin de plus en plus marqué : mise en vente de son porte-avions en 1997, renoncement à l'achèvement de la série des quatre sous-marins TR1700, etc. L'Argentine dépend effectivement pour une

¹ cf. annexe bibliographie, repère n°1

large part de l'océan. Théorisée par des géopoliticiens, comme J.E. Guglielmeli en 1976, cette géopolitique est évidemment tournée vers l'Atlantique Sud mais aussi vers l'Antarctique.

C'est elle qui a conduit l'Argentine à revendiquer dans les années 70 un vaste triangle en Atlantique sud (cf. infra § Les visées sur l'Antarctique), et en 1982 à se lancer dans le conflit des Malouines qui lui fut fatal et ruine pour longtemps ses ambitions dans la zone. Le règlement de ce dossier épineux n'est pas acquis définitivement, mais ne constitue cependant plus un préalable à la reprise des relations avec la Grande Bretagne, qui se trouvent relancées depuis la visite à Londres en 1998 du président argentin.

Le Chili

Comme le détaille monsieur Couteau-Bégarie¹, le Chili appartient clairement au « monde du Pacifique », mais reste également un acteur en Atlantique Sud. Au 19^{ème} siècle le Chili entreprend de s'étendre au sud à travers ce qui constitue à l'époque un désert, même si les argentins considèrent que cette progression s'est faite à leurs dépens.

Le traité de 1881 consacre les souverainetés respectives : la moitié de la Terre de Feu, le détroit de Magellan et les îles situées au sud du canal de Beagle sont au Chili. Mais le principe océanique de 1893 (l'Argentine en Atlantique et le Chili en Pacifique) crée le litige potentiel dans la mesure où la séparation entre les deux océans est le méridien du Horn et que les îles situées à l'ouvert sud-est du canal de Beagle, donc anciennement réputées chiliennes, se trouvent en Atlantique donc en zone maintenant argentine.

En fait les Chiliens ont toujours eu cette volonté de contrôler l'extrême sud du continent, et c'est ainsi qu'ils décrètent unilatéralement en 1914 (après le passage de l'escadre de von Spee) l'appartenance à leurs eaux territoriales du canal de Magellan, puis revendiquent en 1941 la péninsule antarctique.

En 1950, le Chili avance même une théorie de « l'arc des Antilles australes » montrant ainsi ouvertement sa volonté de contrôler la route du Horn : cette théorie considère les îles Sandwich du sud, Orcades du sud, et de Géorgie du sud ainsi que la péninsule antarctique comme le prolongement naturel de la cordillère des Andes. La séparation Atlantique-Pacifique ne se trouverait donc pas sur le méridien du Horn mais sur une ligne à l'est de ces îles. Elles seraient donc chiliennes en vertu du principe océanique de 1893.

Le général Pinochet et les géopoliticiens chiliens iront même en 1974 jusqu'à décréter l'existence d'une « mer du Chili » s'étendant jusque dans ces parages. L'exagération s'est poursuivie en 1977 lorsque après l'arbitrage leur confirmant la possession des îles du canal de Beagle (cf. infra), le Chili décréta immédiatement une ZEE de 200 milles nautiques autour. Dans ces conditions, et eu égard à leur affaiblissement en raison de l'embargo qui les frappait, il était logique d'essayer un demi échec lors de l'arbitrage papal de 1980 : le Chili renonce alors à contrôler seul le Horn, ainsi qu'à une ZEE un peu hâtivement élaborée.

La marine chilienne reste une très petite marine par rapport aux ambitions affichées. Mais elle poursuit un effort de modernisation certain, notamment avec la commande de deux sous-marins Scorpène franco-espagnols, et l'achat de matériel israélien, allemand et suédois.

5. Les visées sur l'Antarctique²

Si l'on prend en compte les aspects économiques et stratégiques évoqués précédemment, l'Antarctique est naturellement amené à devenir une source potentielle de conflit dans la région.

¹ cf. annexe bibliographie, repère n°1

² voir cartes page B8

5.1. Les moratoires

Il fut effectivement par le passé le théâtre de divergences entre plusieurs pays, dont les revendications sur les zones territoriales se superposaient. Le Traité de l'Antarctique, signé en 1958, a mis en sommeil ces rivalités territoriales. Le Protocole de Madrid, qui est entré en vigueur le 14 janvier 1998, après avoir été ratifié par 26 membres consultatifs du Traité de l'Antarctique, a « gelé » pour 50 ans l'exploitation des minerais.

Ces traités ont donc contribué à éliminer pour un temps une source de tensions. Mais ils n'ont fait que repousser à plus tard leur règlement définitif. Il n'est donc pas déraisonnable de s'interroger sur l'évolution des comportements quand certains minerais commenceront à se faire rares (cf. supra) et que seront développées de nouvelles technologies permettant de baisser le coût d'exploration et d'exploitation de ces ressources dans l'Antarctique.

5.2. Les revendications sous-jacentes intéressant la zone

Comme l'explique monsieur Couteau-Bégarie¹, trois pays de la zone Atlantique sont intéressés par cet antagonisme : le Chili, l'Argentine et la Grande-Bretagne.

Position chilienne

Le Chili tient depuis 1881 les îles au sud du canal de Beagle, ainsi que le détroit de Magellan qui fait partie de ses eaux territoriales depuis 1914. Il revendique de très larges zones depuis 1940 : îles de Géorgie du sud, Orcades du sud et Sandwich du sud au nom de la continuité géologique, ainsi que la péninsule antarctique. De telles positions le rendraient largement maître du passage du Horn et excluraient l'Argentine de l'Antarctique.

Position anglaise

Les Britanniques tiennent quant à eux les Malouines et leurs dépendances (îles de Géorgie du sud, Orcades du sud et Sandwich du sud). Les Malouines constituent la véritable clef du Horn, car elles sont les seules aptes à accueillir un vrai point d'appui tel qu'une base navale (la même chose est impossible en Terre de Feu compte tenu conditions climatiques) et elles soutiennent la position britannique vis à vis de l'Antarctique.

Position argentine

Les Argentins ont eux aussi un intérêt évident pour les îles du canal de Beagle qui renforceraient leur position vis à vis du Horn, comme de l'Antarctique, et excluraient les prétentions britanniques et brésiliennes (par barrage) vis à vis de ce continent. Cela a été clairement identifié par leurs géopoliticiens. En fait sur les trois pointes de la « Mer Argentine » qu'ils revendiquent (Rio de la Plata, Malouines et dépendances, Terre de Feu) l'Argentine n'en tient qu'une, la deuxième étant à la grande Bretagne et la troisième en passe d'être contrôlée par le Chili.

S'appuyant sur un traité de 1881 qui y prévoit la libre circulation à perpétuité, l'Argentine ne reconnaît donc pas le placement du détroit de Magellan en eaux territoriales chiliennes.

Règlement actuel du différend des îles du canal de Beagle

L'Argentine et le Chili renoncent en 1948 à régler ce différent et s'associent, en attendant, contre les prétentions similaires de la Grande Bretagne dans la zone.

Puis la tension remonte jusqu'en 1971 à propos des îles à l'ouvert du canal de Beagle et l'arbitrage est demandé à la Grande Bretagne (conformément au traité de 1881), qui tranche en faveur du Chili, à la fureur de l'Argentine.

Les deux pays sont au bord de la guerre quand la médiation du pape Jean Paul II permet de trouver un compromis en 1980 : les îles restent chiliennes mais la démarcation rejoint quand même le méridien du Horn plus au sud.

¹ cf. annexe bibliographie, repère n°1

Le Chili accepte donc de renoncer à ses revendications initiales sur l'arc des Antilles australes, mais l'Argentine reste obligée d'admettre la présence du Chili sur la route du Horn. C'est donc un demi succès, et un demi échec, de la géopolitique argentine.

6. De rares acteurs africains

L'Afrique au sens global ne constitue pas un acteur prépondérant en Atlantique. Parcourue par les nombreuses lignes de fractures évoquées plus haut, elle n'a pas encore vu émerger de puissance régionale. Le rôle qu'elle joue est par conséquent plus indirect, par l'enjeu qu'elle représente pour les autres puissances actrices directes.

Il n'y a pas de réelle exception à cette règle, mais quelques pays méritent cependant d'être cités en raison de leur potentiel.

6.1. Le Maroc

Le Maroc est un pays dont la vocation maritime s'affirme. Il possède une marine en pleine expansion qui se rajeunit avec, par exemple, la livraison de patrouilleurs français Leroux et Lotz, mais dont la vocation hauturière reste faible avec une seule frégate. La géopolitique du Maroc est aujourd'hui dominée par le problème du Sahara occidental. Ce foyer perdure et présente un risque potentiel de déstabilisation régionale, englobant l'Algérie qui soutient le Front Polisario. L'Europe ne peut l'ignorer.

6.2. Le Nigeria

Pays qui se veut le plus grand pays noir de l'Afrique, le Nigeria reste parcouru par de nombreuses forces centrifuges et n'a pas, pour l'instant, la stature de puissance qu'il souhaiterait. Il conserve cependant quelque ambition géopolitique vis à vis de son voisin, le Cameroun, auquel il s'oppose à propos des champs pétroliers côtiers situés à leur frontière. Sa marine est l'une des seules en Afrique à posséder une petite capacité hauturière avec deux frégates.

6.3. L'Afrique du Sud

L'Afrique du Sud, secouée par les longues années d'apartheid puis le véritable « tremblement de terre » de son abolition, est une puissance en devenir. Ceci ne l'empêche pas d'ambitionner un rôle de leader politique et économique de l'Afrique australe, et d'avoir un rayonnement actif sur l'ensemble de l'Afrique subsaharienne.

L'Afrique du Sud s'est toujours considérée comme gardienne des eaux australes et des routes maritimes qui débordent le cap de Bonne Espérance. Encouragée dans cette voie avant l'apartheid par les occidentaux et notamment les britanniques qui passèrent avec eux des accords militaires (accords de Simonstown) les Sud-africains développèrent une belle marine et sa coopération avec l'OTAN. Mais l'apartheid, et l'isolement qui le suivit, entraînèrent son déclin que les responsables actuels s'efforcent de compenser, malgré d'autres priorités et des difficultés financières certaines. Cette marine qui a traversé les longues années d'embargo en réussissant de notables tours de force techniques et humains, arrive donc aujourd'hui à une période charnière. Elle doit remplacer des matériels vieillissants par une commande de quatre corvettes et des sous-marins neufs, qui pérenniseraient sa vocation hauturière et soutiendraient ses ambitions géopolitiques.

5. Conclusion

L'Atlantique est un océan immense par ses aspects physiques, par la complexité des relations qui s'y tendent et les lignes de fractures qui y subsistent. Il demeure donc une frontière, plus particulièrement marquée entre le Nord et le Sud.

Mais l'Atlantique, par bien de ses aspects humains et économiques, n'est finalement qu'une sorte de mer, rapidement franchie. La mondialisation de l'économie et des communications, les progrès des transports et de la technique, l'interdépendance entre les différents ensembles qui le bordent, en font un véritable lien au même titre que l'était la Méditerranée antique.

Toujours sous nos yeux l'Atlantique semble parfois manquer d'intérêt, et l'extension que l'Europe connaît progressivement vers l'est n'incline pas à y appuyer notre regard. Pourtant, l'Atlantique demeure aujourd'hui absolument vital pour des Européens qui en dépendent presque totalement. Si la domination des géopolitiques occidentales n'y est plus réellement contestée depuis la fin de la guerre froide, il n'en demeure pas moins une zone dynamique qui connaît des évolutions constantes. On y découvre l'émergence progressive de pays à vocation réelle de puissance régionale comme le Brésil, d'autres qui sont en devenir, mais prometteurs, comme l'Afrique du Sud, d'autres enfin qui, comme les pays asiatiques, y naviguent de plus en plus.

La mer appartient et profite toujours à ceux qui y font cingler leurs bateaux. Les nôtres sont bien peu nombreux dans un océan qui nous offre pourtant un potentiel déterminant. Quels seront donc les acteurs de demain en Atlantique ? L'avenir dira si nous nous en sommes suffisamment préoccupés.

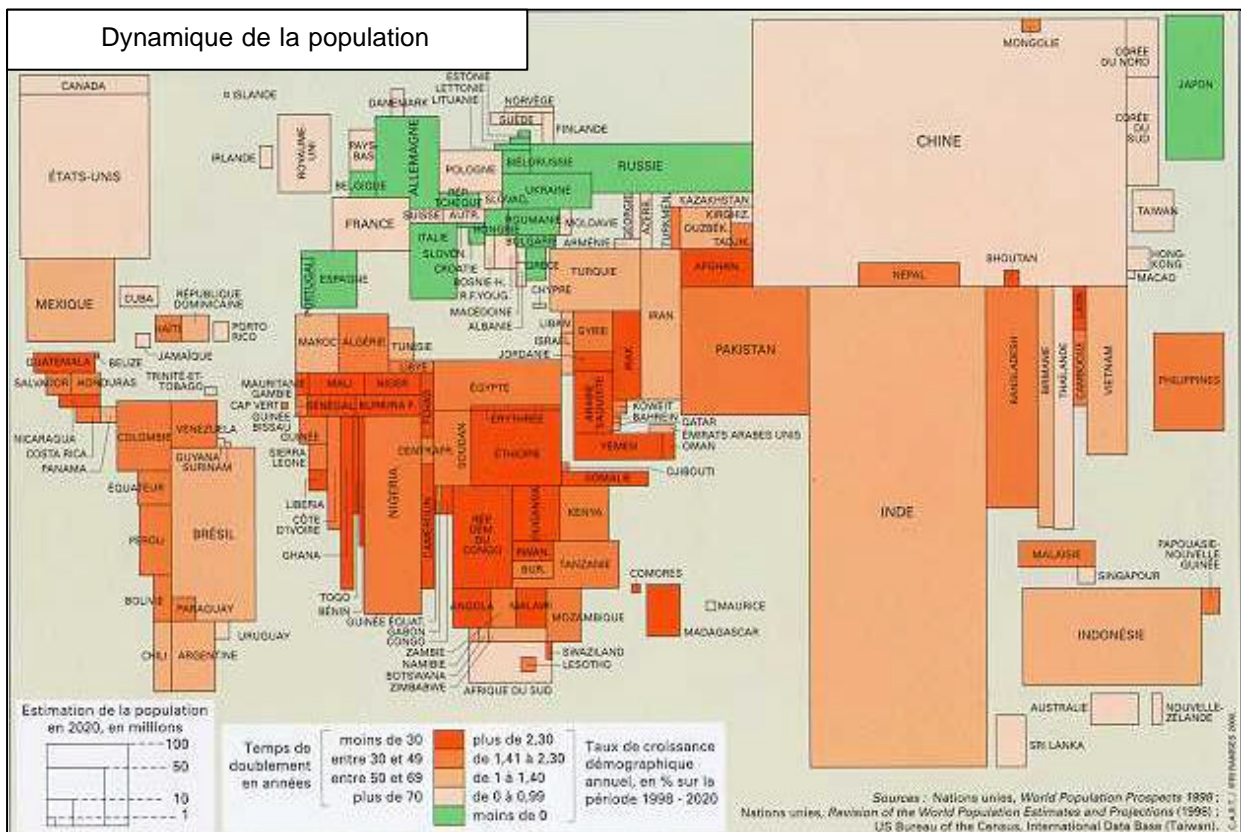
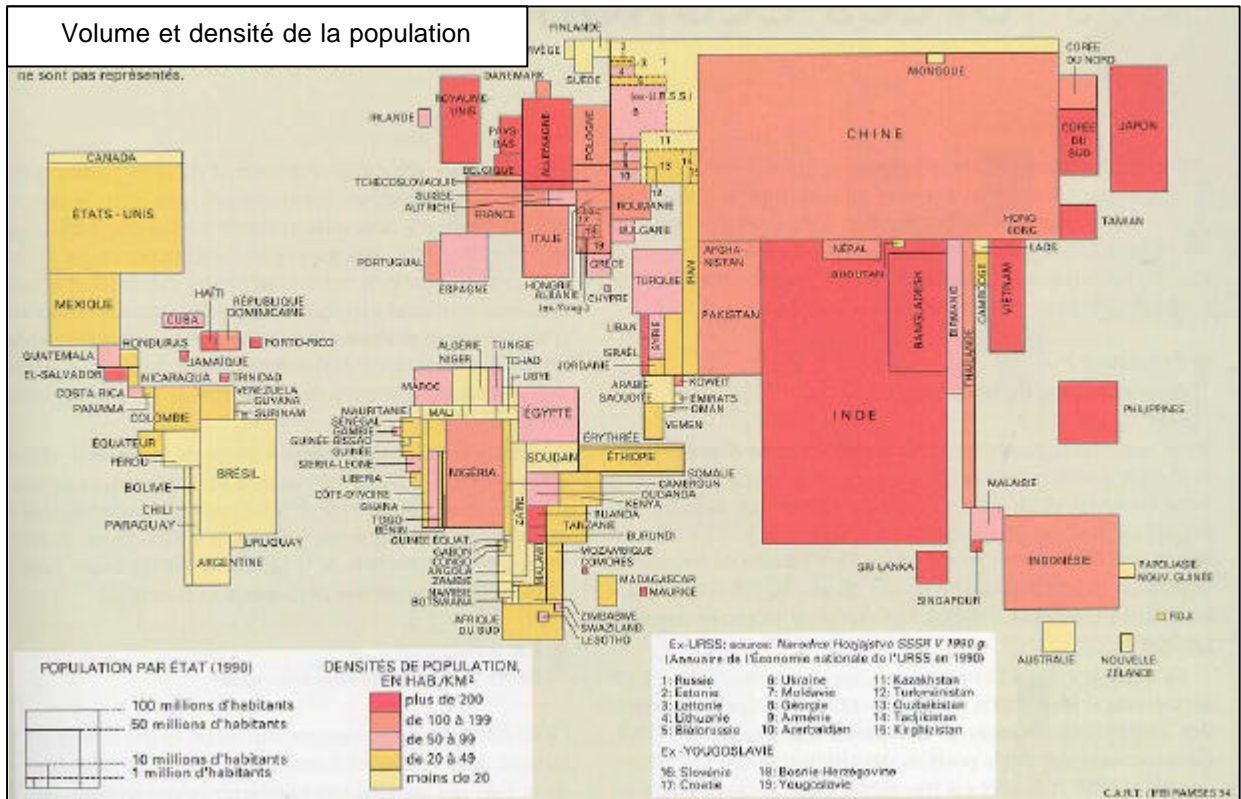
Annexe A : Bibliographie

Repère	Titre	Auteur	Edition
1	Géostratégie de l'Atlantique sud	Hervé Couteau-Bégarie	PUF 1985
2	L'année stratégique 1998	IRIS, sous la dir° de Pascal Boniface	Complexe 1998
3	L'année stratégique 2000	IRIS, sous la dir° de Pascal Boniface	Michalon 1999
4	L'état du monde 2000		La Découverte 1999
5	La stratégie maritime	FEDN	Revue stratégique 1990
6	Atlas des relations internationales	sous la dir° de Pascal Boniface	Hatier 1997
7	Atlas stratégique	Gérard Chaliand et Jean-Pierre Rageau	Complexe 1994
8	Flottes de combat 1998	Bernard Prezelin	Ed° maritime et d'outre-mer 1998
9	Dictionnaire de géopolitique	Aymerick Chauprade et François Thual	Ellipses 1998
10	Dictionnaire de géopolitique	sous la dir° d'Yves Lacoste	Flammarion 1993
11	Brésil : un pays géopolitiquement satisfait	CV Ricardo Vallim (Brésil)	CID1999
12	Frontières maritimes internationales	Georges Labrecque	Harmattan 1998
13	Géostratégie de l'Arctique	Amiral Besnault	Economica 1992
14	Le théâtre Atlantique	Etude	ESGN 1981
15	Le théâtre Atlantique nord Le théâtre Atlantique sud La zone Caraïbes	Etudes	ESGN 1984
16	RAMSES 2000 : l'entrée dans le XXI ^{ème} siècle	IFRI, sous la dir° de Thierry de Montbrial et Pierre Jacquet	DUNOD 1999
17	QUID 1998	Dominique et Michèle Frémy	Robert Laffont 1997
18	L'Atlas 2000 des conflits.	Revue Manière de voir n°49 de janvier 2000	Le Monde diplomatique
19	Frontières maritimes internationales : essai de classification pour un tour du monde géopolitique	Georges Labrecque	Harmattan 1998
20	Le sixième continent, géopolitique des océans	Pierre Papon	Odile Jacob 1996

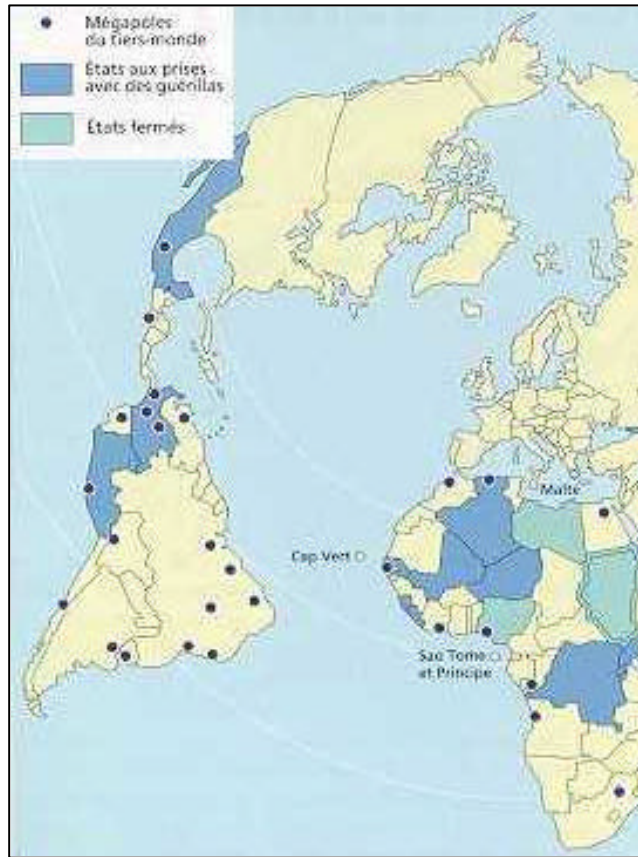
Annexe B : Cartes

- Carte générale de l'Atlantique
- Volume et dynamique de la population (d'après Ramsès)
- Mégapoles et guérillas (d'après l'Atlas des relations internationales)
- Organisations économiques régionales (d'après l'Atlas des relations internationales)
- Répartition des richesses (d'après l'Atlas des relations internationales)
- Matières premières présentes et circulant en Atlantique (d'après l'Atlas des relations internationales)
- Géopolitique américaine en zone Caraïbe (d'après l'Atlas des relations internationales)
- Les revendications sur l'Antarctique (d'après Géostratégie de l'Atlantique sud et l'Atlas stratégique)

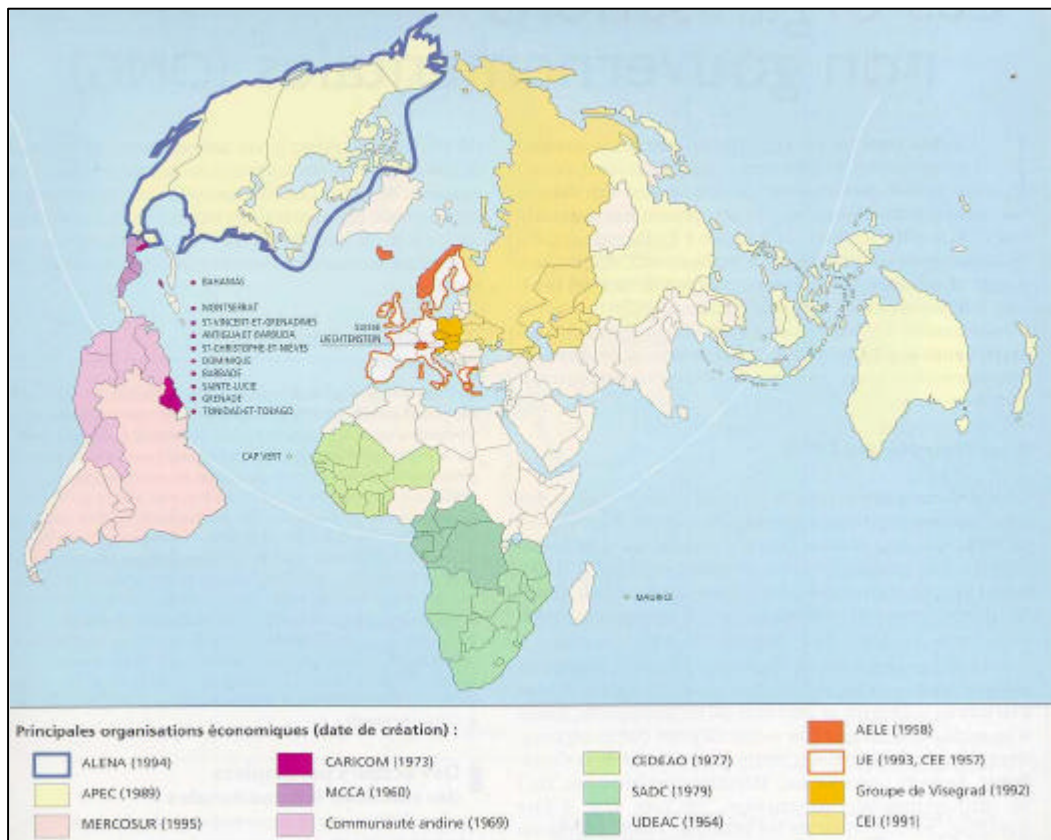
Volume et dynamique de la population (d'après Ramsès)



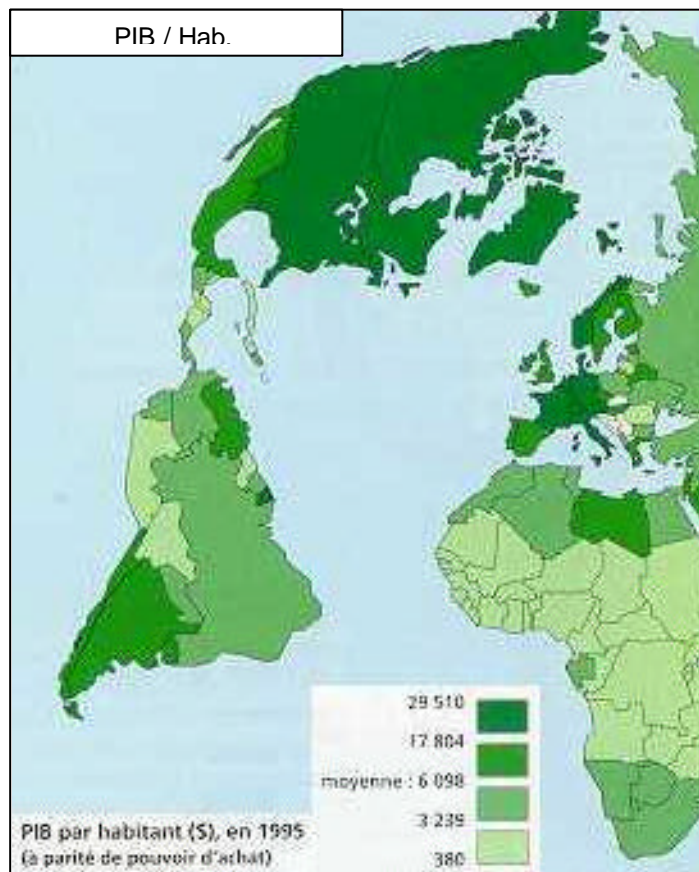
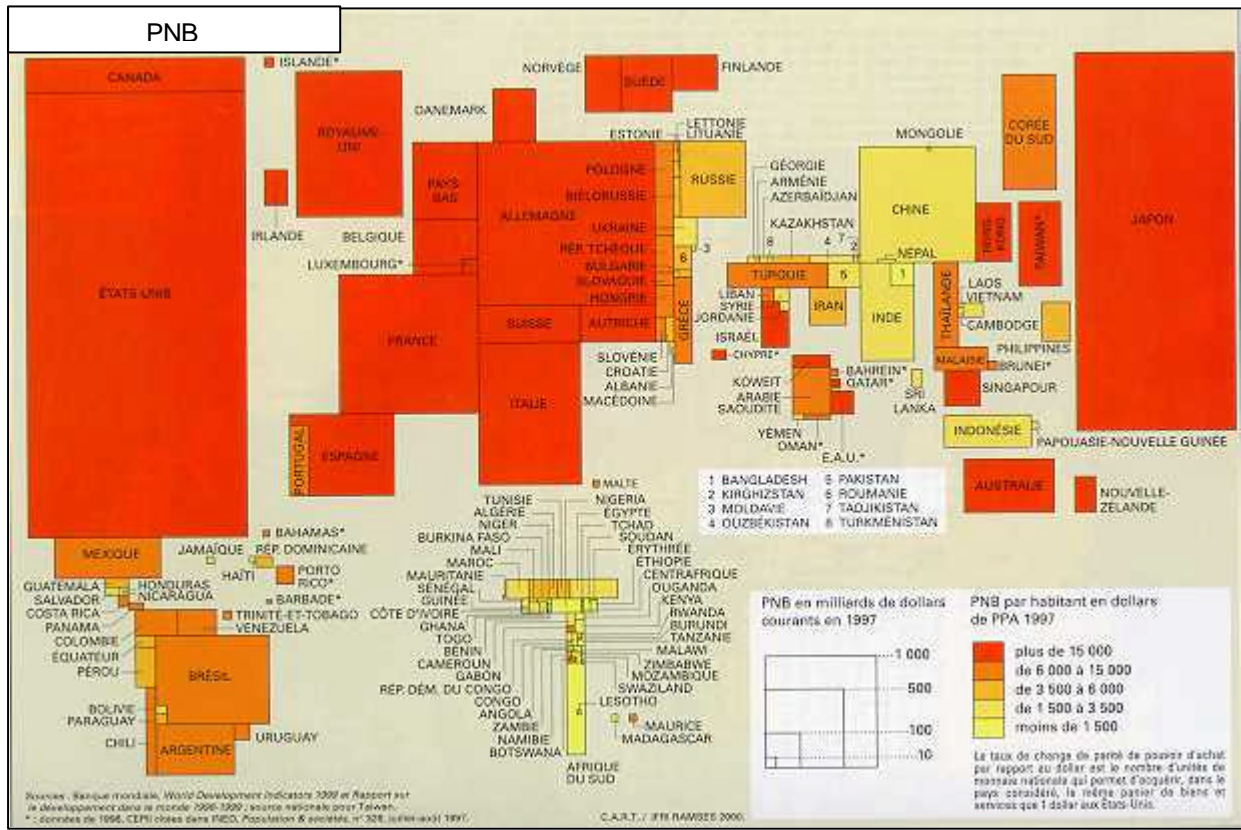
Mégapoles et guérillas
(d'après l'Atlas des relations internationales)



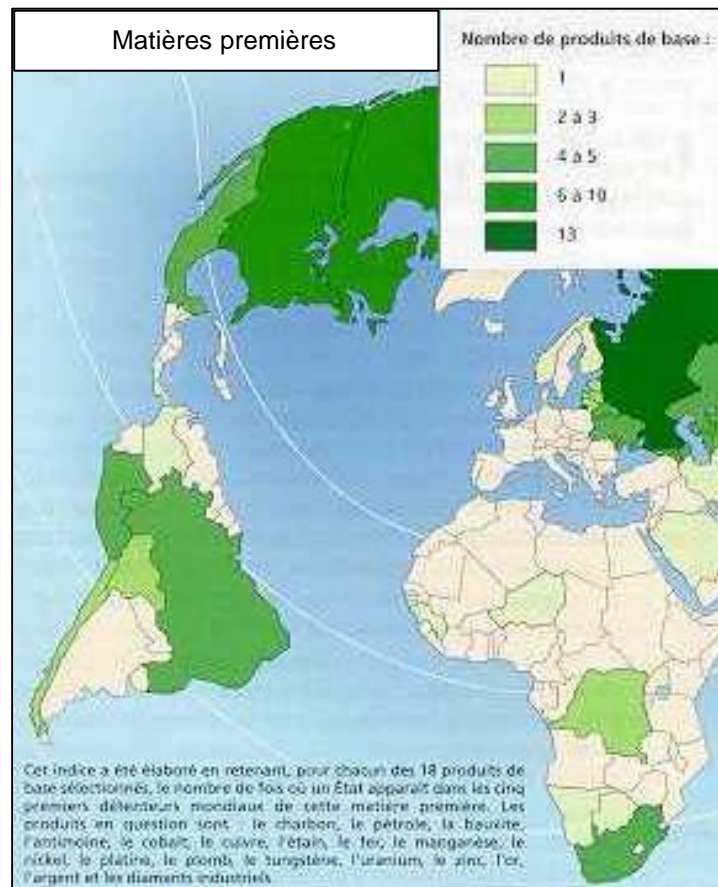
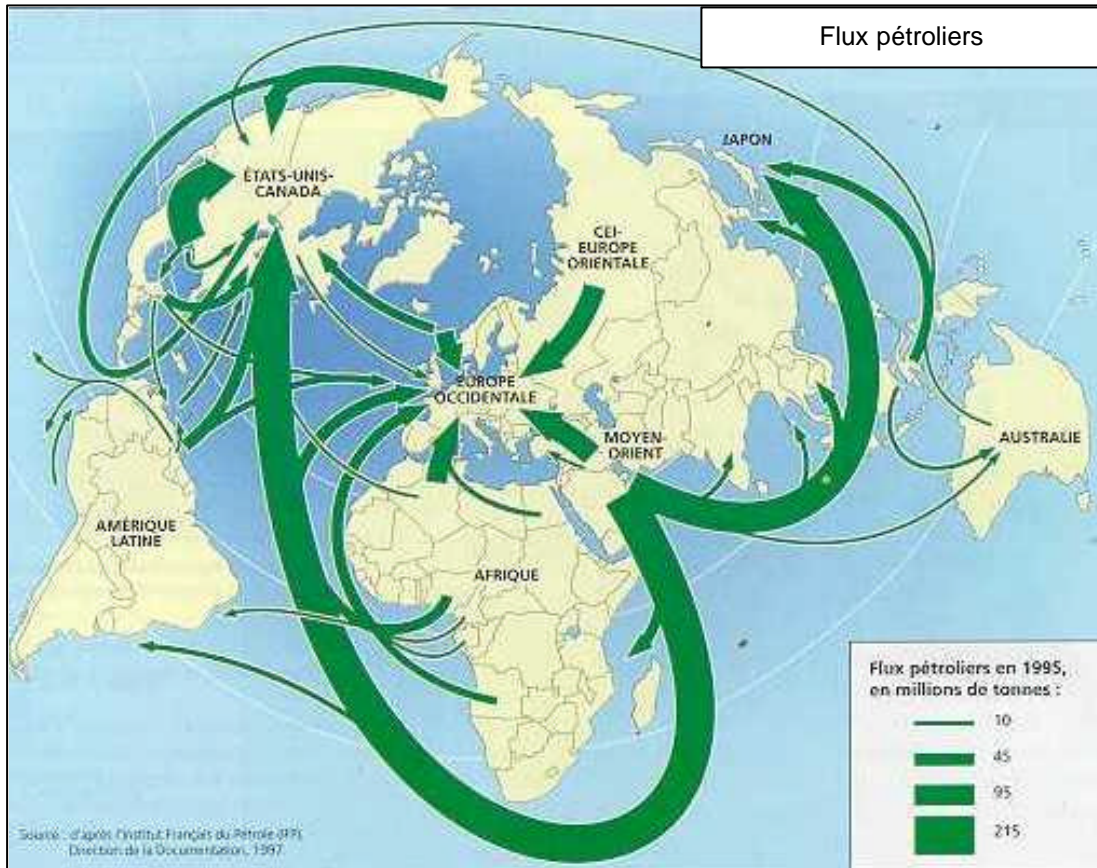
Organisations économiques régionales
(d'après l'Atlas des relations internationales)



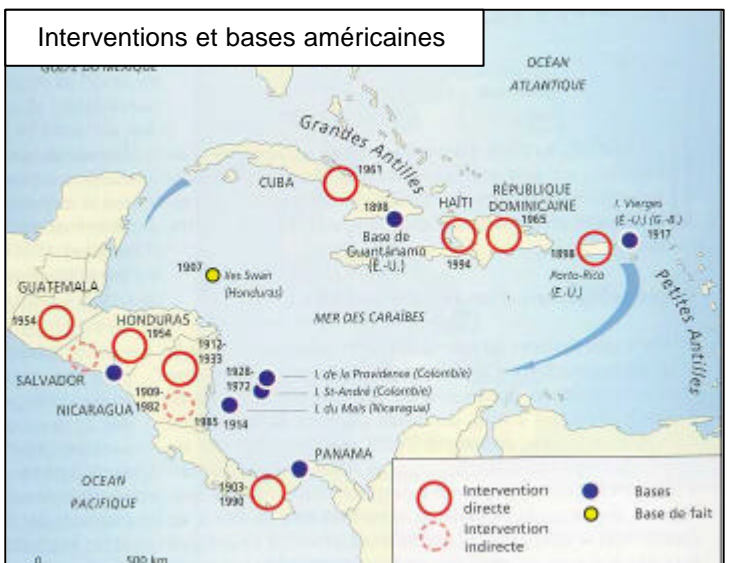
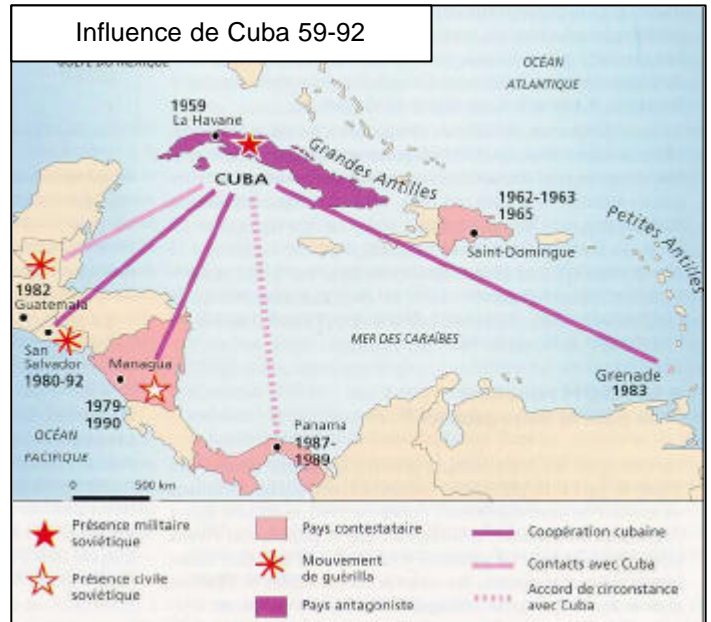
Répartition des richesses (d'après Ramsès et l'Atlas des relations internationales)



Matières premières présentes et circulant en Atlantique
 (d'après l'Atlas des relations internationales)

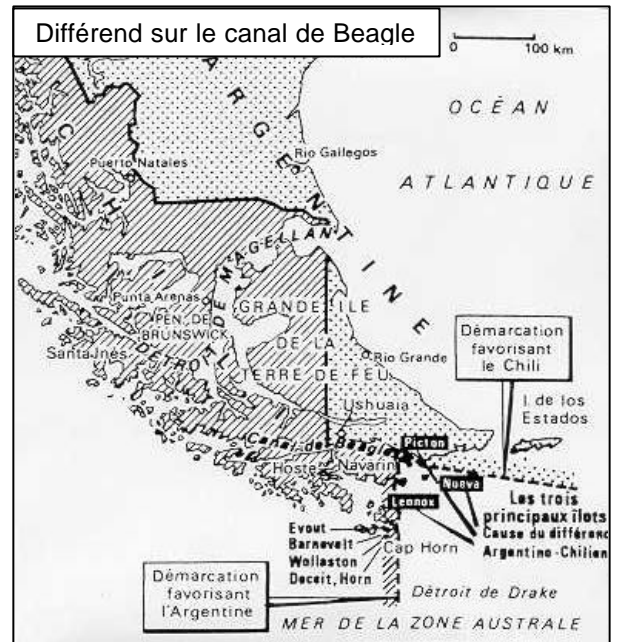
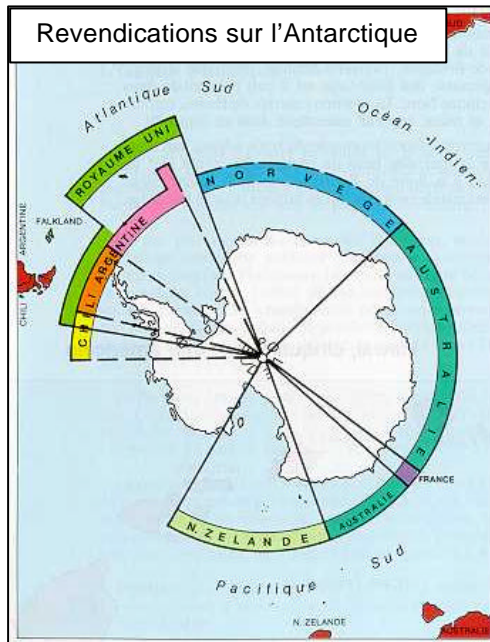


Géopolitique américaine en zone Caraïbe
(d'après l'Atlas des relations internationales)



Revendications sur l'Antarctique

(d'après « Géostratégie de l'Atlantique Sud » et l'Atlas stratégique)



Géopolitique argentine



Géopolitique chilienne

